

CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE ET DE
DOCUMENTATION PARLEMENTAIRES



EUROPEAN CENTRE FOR PARLIAMENTARY
RESEARCH AND DOCUMENTATION

EUROPÄISCHES ZENTRUM FÜR PARLAMENTARISCHE
WISSENSCHAFT UND DOKUMENTATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CERDP

mars 2006 à mars 2008

Ce document est disponible en anglais, en français et en allemand.

Le texte a été finalisé en avril 2008.

Publié conjointement par le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le contenu de la présente publication ne représente pas nécessairement le point de vue officiel de ces institutions.

Table des matières

1. Contacts

2. Introduction par les codirecteurs

3. Description du CERDP

- 3.1. Origine
- 3.2. Membres
- 3.3. Gestion
- 3.4. Financement

4. Programmes annuels

- 4.1. Programme de 2006
- 4.2. Programme de 2007
- 4.3. Programme de 2008
- 4.4. Projet de programme de 2009

5. Activités du CERDP, 2006 – 2008

- 5.1. Aspects généraux
- 5.2. Evolution des demandes comparatives
- 5.3. Séminaires et réunions
- 5.4. Domaines d'intérêt
- 5.5. Comité exécutif
- 5.6. Correspondants et correspondants adjoints
- 5.7. Eurovoc

6. Site Web du CERDP

7. Publications du CERDP

8. Annexes

- Annexe 1. Statuts du CERDP
- Annexe 2. Liste des correspondants et des correspondants adjoints du CERDP
- Annexe 3. Statistiques des demandes comparatives pour les années 2004-2007 et des résumés comparatifs pour 2006-2007
- Annexe 4. Titres des demandes d'études comparatives pour 2006-2007 (n° 501 à 904)
- Annexe 5. Participation aux séminaires du CERDP
- Annexe 6. Lignes directrices sur les questionnaires et les études comparatives
- Annexe 7. Manuel d'organisation pour séminaires du CERDP
- Annexe 8. Rôle et missions des coordinateurs du CERDP
- Annexe 9. Tâches et responsabilités des correspondants
- Annexe 10. Procès-verbaux des réunions
 - 10.1. Compte-rendu de la réunion des Secrétaires généraux des parlements membres du CERDP, Tallinn, 31 mai 2006
 - 10.2. Compte-rendu de la Conférence annuelle des correspondants du CERDP, Londres, 13 octobre 2006
 - 10.3. Compte-rendu de la Conférence annuelle des correspondants du CERDP, Erevan, 12 octobre 2007

1. Contacts

PARLEMENT EUROPÉEN		ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE
CODIRECTEUR	M. PIOTR NOWINA-KONOPKA	M. WOJCIECH SAWICKI
ADRESSE	Parlement européen Rue Wiertz, 60 B-1047 BRUXELLES	Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F-67075 STRASBOURG CEDEX
TELEPHONE	(+32) 2 284 21 72	(+33) 388 41 36 30
FAX	(+32) 2 284 49 25	(+33) 388 41 37 95
COURRIER ELECTRONIQUE	piotr.nowinakonopka@europarl.europa.eu	wojciech.sawicki@coe.int
COSECRETAIRE	MME HANNEKE COPPOLECCCHIA	M. MARIO HEINRICH
ADRESSE	Parlement européen Rue Wiertz, 60 B-1047 BRUXELLES	Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F-67075 STRASBOURG CEDEX
TELEPHONE	(+322) 284 45 60	(+33) 388 41 20 97
FAX	(+322) 284 90 05	(+33) 390 21 55 80
COURRIER ELECTRONIQUE	johanna.coppolecchia@europarl.europa.eu	mario.heinrich@coe.int

Site Web du CERDP : www.ecprd.europarl.europa.eu

MEMBRES DU COMITE EXECUTIF
(OCTOBRE 2006 – OCTOBRE 2008)

	M. PIOTR NOWINA-KONOPKA	M. WOJCIECH SAWICKI
ADRESSE	Parlement européen Rue Wiertz, 60 B-1047 BRUXELLES	Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F-67075 STRASBOURG CEDEX
TELEPHONE	(+32) 2 284 21 72	(+33) 388 41 36 30
FAX	(+32) 2 284 49 25	(+33) 388 41 37 95
COURRIER	piotr.nowinakonopka@europarl.europa.eu	wojciech.sawicki@coe.int
ELECTRONIQUE		
	M. ROBERT CLEMENTS	Mme NATASA GLAVNIK
ADRESSE	House of Commons GB-LONDON SW1A 0AA	Državni Zbor Šubičeva 4 SI-1000 LJUBLJANA
TELEPHONE	(+4420) 7219 3622	(+3861) 478 97 30
FAX	(+4420) 7219 0185	(+3861) 478 98 64
COURRIER	clements@parliament.uk	natasa.glavnik@dz-rs.si
ELECTRONIQUE		
	Mme SIIRI SILLAJOE	M. JEAN-PIERRE BLOCH
ADRESSE	Chancellerie du Riigikogu Lossi Plats 1a EST-15165 TALLINN	Assemblée Nationale. Palais Bourbon F- 75355 PARIS 07 SP
TELEPHONE	(+372) 631 65 05	(+33) 1 40 63 43 11
FAX	(+372) 693 65 04	(+33) 1 40 63 43 44
COURRIER	siiri.sillajoe@riigikogu.ee	jpblock@assemblee-nationale.fr
ELECTRONIQUE		
	M. BORYS KOLISNYCHENKO	
ADRESSE	Verkhovna Rada d'Ukraine 5 rue Hrushevskoho KYIV-8 UKRAINE 01008	
TELEPHONE	(+38044) 255 27 92	
FAX	(+38044) 253 32 17	
COURRIER	kolisnychenko@rada.gov.ua	
ELECTRONIQUE		

DOMAINES D'INTÉRÊT

LES TIC DANS LES PARLEMENTS

COORDINATEUR

M. JOAO VIEGAS ABREU

ADRESSE

Assembleia da República
Palácio de S. Bento
P-1249-068 LISBOA

TELEPHONE

(+351) 21 391 75 96

FAX

(+351) 21 396 74 39

COURRIER ELECTRONIQUE

joao.viegas@ar.parlamento.pt

RECHERCHES MACROECONOMIQUES

COORDINATEUR

M. KJELL TORBIÖRN

ADRESSE

Conseil de l'Europe
Avenue de l'Europe
F-67075 STRASBOURG CEDEX

TELEPHONE

(+33) 388 41 21 20

FAX

(+33) 388 41 27 17

COURRIER ELECTRONIQUE

kjell.torbiorn@coe.int

PRATIQUES ET PROCÉDURES PARLEMENTAIRES

COORDINATEUR

M. MARC VAN DER HULST

ADRESSE

Chambre des Représentants
Palais de la Nation
B-1008 BRUXELLES

TELEPHONE

(+32) 2 549 80 71

FAX

(+32) 2 549 82 89

COURRIER ELECTRONIQUE

marc.vanderhulst@dekamer.be

BIBLIOTHEQUES, RECHERCHE ET ARCHIVES PARLEMENTAIRES

COORDINATEUR

MME ELISABETH DIETRICH-SCHULZ

ADRESSE

Parlement autrichien
Parlamentsdirektion
Dr. Karl Renner-Ring 3
A-1017 WIEN

TELEPHONE

(+43-1) 401 10 28 19

FAX

(+43-1) 401 10 28 25

COURRIER ELECTRONIQUE

elisabeth.dietrich-schulz@parlament.gv.at

RESPONSABLE SECRETARIAT ET SITE WEB DU CERDP

ADRESSE	MME HANNEKE COPPOLECCCHIA Parlement européen Rue Wiertz, 60 B-1047 BRUXELLES
TELEPHONE	(+322) 284 45 60
FAX	(+322) 284 90 05
COURRIER ELECTRONIQUE	<u>johanna.coppolecchia@europarl.europa.eu</u>

2. Introduction par les codirecteurs

Pour les jeunes contestataires de 1968, 30 ans était l'âge limite au-delà duquel personne n'était plus digne de confiance.

Mais comme le chantait Bob Dylan à la même époque, les temps changent...

Les temps ont bien changé en effet. C'est vrai pour l'Europe et pour le monde qui nous entoure, mais aussi pour la manière dont les individus et les institutions ont appris à s'adapter à la nouvelle époque et aux nouvelles circonstances.

Le CERDP en offre une illustration pertinente. Il a eu 30 ans en 2007 mais, à en juger par le nombre de questions-réponses et d'autres activités auxquelles il a servi de plate-forme pour répondre aux besoins des 53 parlements nationaux et institutions parlementaires européennes qui le composent, il jouit d'une confiance plus grande que jamais.

Les raisons de cette tendance sont sans doute multiples. L'une réside dans la complexité croissante de nos sociétés et dans la coopération de plus en plus étroite entre les pays européens, car les législateurs doivent disposer d'arguments pertinents pour élaborer ou rejeter des lois de plus en plus sophistiquées. Une autre tient à la soif d'information croissante des parlementaires, à leur désir d'émettre des suggestions, qui les conduit à demander toujours plus de renseignements au personnel parlementaire. A l'évidence, le soutien sans faille apporté au CERDP par les Secrétaires généraux des assemblées et par nos correspondants a également porté ses fruits, au même titre que l'empressement constant du CERDP à prêter assistance face à tous types de besoins.

Depuis la publication du dernier rapport d'activité du CERDP, couvrant la période de mars 2004 à mars 2006, le parlement d'un nouveau pays, le Monténégro, s'est joint à notre institution. Parallèlement, deux membres de longue date du CERDP, la Bulgarie et la Roumanie, ont rejoint l'Union européenne en 2007, poursuivant ainsi le succès de l'élargissement massif de l'Union en 2004.

Le vent du changement apporté par les élargissements de 2004 et de 2007 a profité à l'Union européenne et au continent européen tout entier ; pour le CERDP et ses parlements membres, il est également porteur de nouvelles demandes d'assistance face aux profondes mutations que connaît notre continent.

Le nouveau traité de Lisbonne, qui donne aux parlements nationaux un plus grand mot à dire dans les processus de décision de l'Union, pourrait bel et bien entrer en vigueur en 2009 ; c'est dire que le CERDP ne manquera certainement pas de travail dans les années à venir.

C'est dans la perspective de ces développements que le CERDP a commencé à réviser ses statuts. Il a finalisé ce travail lors de la réunion des Secrétaires généraux de Parlement membre du CERDP en mai 2006 à Tallinn (Estonie). Les changements apportés aux statuts visent à améliorer le fonctionnement interne et la coopération des différents organes du CERDP ainsi que les relations entre le CERDP et ses parlements membres. Ces réformes, auxquelles il faut ajouter les mandats formalisés des Coordinateurs, assortis de domaines d'intérêt nouvellement définis, ainsi que la refonte du site Web du CERDP, aideront sans doute à préserver la jeunesse du CERDP malgré son « âge moyen » en nombre d'années.

De nombreuses activités ont été lancées et menées à bien durant la période considérée (mars 2006-mars 2008). Dix séminaires ont été organisés, dans des lieux d'une grande diversité : Bruxelles (Parlement européen), Varsovie, Sarajevo, Vilnius, Varsovie, Paris, Stockholm, Prague, Ljubljana, Bruxelles (Parlement fédéral belge). Ils ont permis d'entendre des orateurs venus d'horizons variés, coutumiers ou non de la vie parlementaire.

En outre, le Comité exécutif a tenu six réunions à Ljubljana, Strasbourg (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe), Paris, Kiev, Bruxelles (Parlement européen) et Tallinn. Les correspondants ont quant à eux tenu deux conférences annuelles, à Londres et à Erevan. Le nombre de questionnaires est passé de 278 en 2004-2005 à 400 en 2006-2007, tandis que le nombre de réponses à ces questionnaires passait de 5 709 à 8 606 dans la même période.

L'un des soussignés, Piotr Nowina-Konopka, a eu l'honneur, en décembre 2006, de succéder à M. Alain Barrau aux fonctions de codirecteur du CERDP. M. Barrau avait occupé ce poste depuis le début de 2006. Nous le remercions pour sa contribution aux travaux du CERDP durant ces années, et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions au Parlement européen.

Dans un registre moins heureux, pas nécessairement du point de vue de la personne concernée mais ô combien du point de vue du CERDP, nous devons accepter que Mme Hanneke Coppolecchia-Somers, directrice du Bureau du CERDP et cosecrétaire du Parlement européen, nous quitte pour prendre une retraite bien méritée après avoir, pendant 30 ans, œuvré de manière remarquable au service du CERDP (depuis 2000, en qualité de cosecrétaire et de responsables du site Web). L'expression selon laquelle personne n'est irremplaçable sera, dans ce cas, durement mise à l'épreuve. Nous ferons tout notre possible pour trouver un successeur capable de combler le vide laissé par Hanneke, notamment pour ce qui concerne la coopération étroite avec notre estimé cosecrétaire du côté de l'Assemblée parlementaire, M. Mario Heinrich.

A la réunion des correspondants du CERDP d'octobre 2007, à Erevan, le proche départ de Hanneke a suscité de vives émotions, et d'aucuns ont composé à cette occasion des éloges en vers et en musique. En voici un exemple parmi d'autres, à écouter en anglais par respect du rythme et de la rime :

*"Hanneke will be leaving soon. Retirement's near, we all wish her well
Can someone ever fill her shoes, or are we heading for hell?
Now we must try all the harder to keep our ship afloat
All our energy and talent to its future we'll devote
For in our hearts we will always be true to our ECPRD!"*

Nous remercions Hanneke, encore une fois, pour l'excellent travail qu'elle a accompli pendant ces longues années.

Depuis toujours, l'objectif premier du CERDP est de promouvoir l'échange de connaissances entre les parlements participants. Une autre ambition du CERDP, parfois perdue de vue, consiste à favoriser les contacts personnels et amicaux entre les membres des administrations parlementaires de toute l'Europe. Ensemble, ces deux missions apportent une contribution concrète à la paix, à la prospérité et au développement de notre continent.

Le CERDP a toujours attaché une grande importance au principe de transparence dans l'exécution de sa mission. Ainsi, les comptes rendus de toutes ses réunions sont mis à la disposition des parlements membres. La structure de gestion est, nous l'espérons, claire, simple et pragmatique ; elle vise à promouvoir les bonnes pratiques et l'assistance mutuelle. Le CERDP est fondé sur la compréhension et le respect des différentes traditions parlementaires, mais aussi sur la nécessité d'une forte présence parlementaire au niveau national et international.

C'est dans cet esprit que le présent rapport d'activité a été rédigé, pour présentation à la Conférence européenne des Présidents de parlement et des Secrétaires généraux qui doit avoir lieu les 22 et 23 mai 2008 à Strasbourg. Nous espérons qu'il recevra votre approbation ainsi que celle de la conférence.

Piotr Nowina-Konopka
Codirecteur
Parlement européen

Wojciech Sawicki
Codirecteur
Assemblée parlementaire
du Conseil de l'Europe

3. Description du CERDP

3.1. *Origine*

Le CERDP a été créé en 1977, à Vienne, par la Conférence des Présidents des assemblées parlementaires européennes, qui ont délégué aux Présidents du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe la charge de son organisation et de son administration. A sa réunion de Madrid, en 1980, la Conférence a exprimé le souhait que le CERDP agisse pour et avec toutes les assemblées parlementaires et que les parlements nationaux autorisent leurs services à participer activement aux activités du Centre. Dans un contexte marqué par les bouleversements politiques survenus en 1989 en Europe centrale et orientale, et par la révolution des technologies de l'information, la Conférence a adopté à La Haye, en 1994, le nouveau programme d'action du Centre. L'évolution vers une interactivité accrue et un recours plus large aux organisations de coopération telles que le CERDP figuraient, de même que les nouveaux statuts et objectifs du Centre, à l'ordre du jour de la réunion de Budapest, en 1996. La Conférence de Stockholm, en juin 1998, a confirmé l'importance du CERDP dans les échanges entre les représentants des parlements nationaux. Tandis que la Conférence de Strasbourg, en mai 2000, s'est concentrée essentiellement sur l'utilisation des nouvelles technologies dans le but de renforcer la coopération entre les parlements, les discussions entre les Présidents de parlement de l'Union européenne réunis en septembre 2000 à Rome, et entre les Secrétaires généraux réunis en mars et en novembre 2001, ont souligné le rôle qu'un CERDP renforcé pourrait jouer dans le domaine de la coopération législative sur les questions relatives à l'Union.

Cette initiative s'est développée au cours des années suivantes pour donner naissance au projet IPEX (Interparliamentary EU Information Exchange), auquel participent un nombre croissant de parlements de l'Union. A ses débuts, le projet IPEX a bénéficié du soutien de la structure du CERDP, qui a hébergé son site Web jusqu'au lancement officiel de ce dernier en 2007. Depuis, le CERDP est membre associé du Bureau de l'IPEX.

A l'occasion de la Conférence des Présidents et de la réunion des Secrétaires généraux des parlements du CERDP, en mai 2002 à Zagreb, la mission générale du Centre a été réaffirmée et la vaste gamme de ses activités portée à l'attention générale. De fait, il a été estimé nécessaire de nommer des correspondants adjoints au sein de chaque parlement afin d'accroître l'efficacité du réseau.

La décision de revoir les statuts du CERDP a été prise à la Conférence des Présidents et des Secrétaires généraux de mai 2004. En effet, les statuts en vigueur remontaient à 1996 et demandaient donc à être révisés en tenant compte de l'élargissement massif de l'Union européenne en 2004 et de l'élargissement continu, au fil des années, du Conseil de l'Europe, qui compte aujourd'hui pas moins de 47 États membres. Le nouveau statut a été adopté par les Secrétaires généraux réunis à Tallinn le 31 mai 2006. Il fait l'objet de l'annexe 1.

3.2. *Membres*

Le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale et tous les parlements des Etats membres, ainsi que les invités spéciaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sont membres du CERDP. Lorsque les parlements ont deux chambres, chacune d'elle est membre de plein droit.

Les parlements extra-européens souhaitant collaborer aux travaux du Centre sont également les bienvenus. Actuellement, le centre compte 47 pays membres et quatre pays invités ou observateurs, ainsi que trois parlements internationaux. Au total, 70 assemblées parlementaires peuvent ainsi participer aux travaux du CERDP.

3.3. *Gestion*

Chaque assemblée membre désigne un correspondant, c'est à dire un responsable de haut niveau qui sera l'interlocuteur privilégié du CERDP au sein de cette assemblée. Le correspondant est en relation directe avec le Secrétaire général de son assemblée et doit être à même de coordonner les contributions de ses membres aux travaux du Centre. Le succès du fonctionnement du Centre est donc largement tributaire de la coopération des correspondants. Les correspondants sont nommés par les Secrétaire généraux de leurs parlements respectifs. Les Secrétaire généraux peuvent aussi nommer des correspondants adjoints. Un aperçu des différentes tâches et responsabilités des correspondants figure à l'annexe 9 du présent rapport.

La Conférence européenne des Présidents de parlement, qui rassemble les Présidents des assemblées parlementaires des membres et des invités spéciaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, est l'autorité suprême du CERDP. Elle se réunit tous les deux ans.

Les Secrétaire généraux assumant la responsabilité administrative des activités du Centre, qui sont examinées lors des réunions de la Conférence des Présidents. Les deux codirecteurs et les deux cosecrétaires, qui représentent le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sont nommés par les Secrétaire généraux respectifs de ces institutions. Ils assument leurs responsabilités à l'égard du centre en sus de leurs tâches ordinaires et sont responsables du fonctionnement quotidien du CERDP. La Conférence des correspondants est la réunion annuelle des correspondants ; ceux-ci y examinent les travaux du CERDP et y prennent des décisions d'orientation politique.

Le Comité exécutif se compose des codirecteurs et de cinq correspondants désignés par la Conférence des correspondants. Il assure la continuité du travail entre les réunions annuelles. Le Comité exécutif se réunit au moins deux fois par an. Le secrétariat du centre, y compris la gestion du site Web, est assuré par un fonctionnaire du Parlement européen. Les langues de travail sont l'anglais, le français et l'allemand.

Les codirecteurs actuels sont M. Piotr Nowina-Konopka (du Parlement européen) et M. Wojciech Sawicki (de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) ; les cosecrétaires sont Mme Hanneke Coppolecchia (Parlement européen) et M. Mario Heinrich (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe).

3.4. *Financement*

Le financement direct du CERDP provient d'une ligne spéciale du budget du Parlement européen, laquelle couvre certains frais de réunion, de publication, de personnel, de secrétariat et de support informatique. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe finance également certaines activités du Centre.

Un financement indirect est assuré par les parlements membres qui accueillent les séminaires et les réunions du Centre en mettant à sa disposition des salles de réunion et des interprètes. Certaines publications sont également financées de cette façon. Tous les parlements payent les frais de déplacement et d'hébergement de leurs propres participants aux séminaires et aux réunions. Un certain nombre de parlements des pays d'Europe centrale et orientale reçoivent une aide financière du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour assurer leur participation aux séminaires et aux réunions.

4. Programmes annuels

4.1. *Programme de 2006*

Titre	Lieu	Date
Réunion du Comité exécutif	Ljubljana	10 mars
Séminaire « EUROVOC »	Bruxelles Parlement européen	10 mars
Séminaire « Assemblées parlementaires et interparlementaires supranationales au XXI ^e siècle »	Varsovie, Sénat	8-9 mai
Réunion des Secrétaires généraux (dans le cadre de la Conférence européenne des Présidents de parlement)	Tallinn	31 mai
Réunion du groupe de travail « Recherches macroéconomiques »	Sarajevo	9-10 juin
Réunion du Comité exécutif	Strasbourg, APCE	8 septembre
Réunion du groupe de travail sur les technologies de l'information et de la communication	Vilnius	5-6 octobre
Conférence annuelle des correspondants	Londres	13 octobre
Réunion du Comité exécutif	Paris, Assemblée nationale	10 novembre

4.2. *Programme de 2007*

Titre	Lieu	Date
Réunion du Comité exécutif (en présence des coordinateurs)	Kiev	30 mars
Séminaire « L'observatoire législatif et la transparence du processus législatif au sein du parlement »	Varsovie, Sejm	26-27 avril
Séminaire « Spécificités de l'administration parlementaire au regard des périodes et rythmes de travail des parlements » (<i>domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires</i>)	Paris, Assemblée nationale	7-8 juin

Titre	Lieu	Date
Séminaire « Parlements et banques centrales : des relations essentielles » <i>(domaine d'intérêt : recherches macroéconomiques)</i>	Stockholm	8-9 juin
Séminaire « La transparence parlementaire »	Prague, Chambre des députés et Sénat	21-22 septembre
Réunion du Comité exécutif (en présence des coordinateurs)	Bruxelles, Parlement européen	13 septembre
Conférence annuelle des correspondants	Erevan	12 octobre
Séminaire « Faciliter la mobilité des parlementaires » <i>(domaine d'intérêt : les TIC dans les parlements)</i>	Ljubljana, Assemblée nationale	18-19 octobre
Séminaire « Parlement et pouvoir judiciaire, contrôle judiciaire des actes parlementaires » <i>(domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires)</i>	Bruxelles, Parlement fédéral belge	8-9 novembre

4.3. Programme de 2008

Titre	Lieu	Date
Réunion du Comité exécutif (en présence des coordinateurs)	Tallinn	7 mars
Séminaire « Les relations entre le parlement, les organismes indépendants et les entreprises du secteur public » <i>(domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires)</i>	Madrid, Senado	18-19 avril
Réunion des Secrétaires généraux (dans le cadre de la Conférence européenne des Présidents de parlement)	Strasbourg, APCE	23 mai
Séminaire « Bibliothèques parlementaires : partager le savoir » <i>(domaine d'intérêt : bibliothèques, recherche et archives parlementaires)</i>	Vienne	29-30 mai
Réunion du Comité exécutif (en présence des coordinateurs)	Strasbourg, APCE	5 septembre
Séminaire « La Banque centrale européenne dans la nouvelle économie européenne et mondiale » <i>(domaine d'intérêt : recherches macroéconomiques)</i>	Strasbourg et Francfort	11-12 septembre
Conférence annuelle des correspondants	Bruxelles, Parlement européen	9-11 octobre
Séminaire sur les TIC dans les parlements (sujet à préciser) <i>(domaine d'intérêt : les TIC dans les parlements)</i>	Copenhague	29-31 octobre

4.4. Projet de programme de 2009

Titre	Lieu	Date
Séminaire « Les services de presse au service des parlementaires » (<i>domaine d'intérêt : Bibliothèques, recherche et archives parlementaires</i>)	Berne	printemps
Réunion du Comité exécutif (en présence des coordinateurs)	???	printemps
Séminaire « Budgets de l'État et budgets des parlements nationaux » (<i>domaine d'intérêt : recherches macroéconomiques</i>)	Ljubljana	mars/avril
Séminaire « Services de recherche parlementaires » (<i>domaine d'intérêt : Bibliothèques, recherche et archives parlementaires</i>)	Londres	juin ou septembre
Séminaire sur les TIC dans les parlements (sujet à préciser) (<i>domaine d'intérêt : les TIC dans les parlements</i>)	Madrid (?)	à décider
Réunion du Comité exécutif (en présence des coordinateurs)	Bruxelles, Parlement européen	septembre
Conférence annuelle des correspondants	Bratislava	octobre

5. Activités du CERDP, 2006 – 2008

5.1. Aspects généraux

En 2007, le CERDP a célébré son 30^e anniversaire. À la Conférence annuelle des correspondants d'octobre 2007, à Erevan, une brochure commémorative intitulée « Les 30 Ans du CERDP : 1977-2007. Principales étapes et réalisations » a été présentée aux participants.

Durant les deux années de mars 2006 à mars 2008, les travaux du CERDP se sont concentrés sur les trois domaines suivants :

- diffusion de demandes comparatives et élaboration des réponses correspondantes ;
- mise en place des domaines d'intérêt nouvellement créés ;
- organisation de séminaires proposés par les parlements membres.

Ces activités peuvent être décrites comme suit :

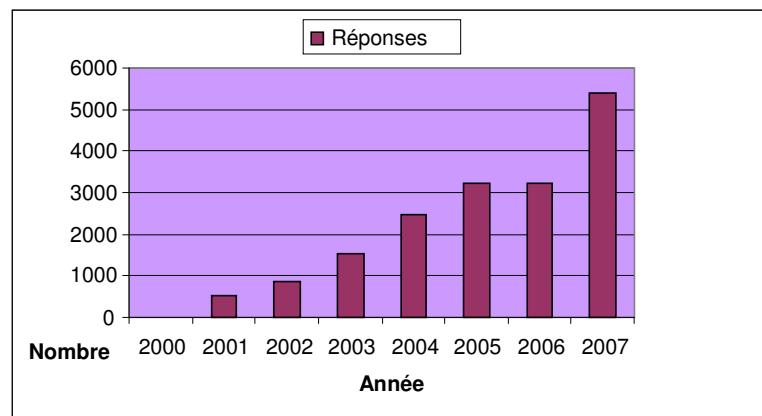
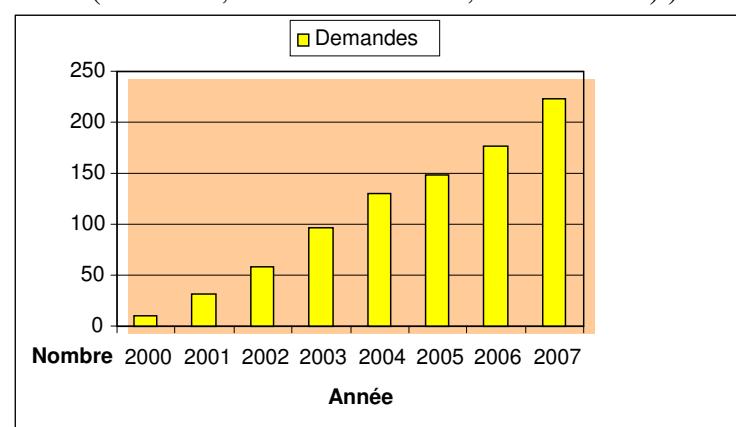
- le nombre de demandes d'études comparatives a sensiblement augmenté, les questions étaient mieux préparées et les délais pour réponse fixés par les parlements demandeurs étaient plus généreux ;
- les réponses aux demandes ont été fournies relativement rapidement et leur nombre a augmenté sensiblement ;
- neuf séminaires ont été organisés. et peuvent être considérés comme réussis. Ils ont été bien préparés, ont compté de nombreux participants et ont été appréciés par ces derniers. Les questionnaires sur les sujets traités lors des séminaires ont été distribués à l'avance par les parlements organisateurs ;
- les lignes directrices pour les études et les demandes comparatives (cf. annexe 6) et celles pour l'organisation des séminaires (cf. annexe 7) ont été mises à jour ;
- quatre domaines d'intérêt ont été mis en route avec succès ;

- trois publications ont été produites : la brochure commémorative pour les 30 ans du CERDP, et deux études intitulées respectivement « Beyond Transparency: New standards for legislative information Systems » (Au-delà de la transparence : de nouvelles normes pour les systèmes d'information législatifs – version anglaise uniquement) et « Élection et mandat des députés européens ».

5.2. Evolution des demandes comparatives

En vertu de ses statuts, le CERDP a pour objectif principal de promouvoir l'échange d'information. Il s'appuie à cet effet sur une procédure bien établie de demandes d'informations comparatives, lesquelles peuvent être soumises par tous les parlements membres.

Depuis l'adoption des lignes directrices pour les études et les demandes comparatives (2004, révisées en 2006), le nombre de demandes a augmenté et celles-ci sont plus fréquemment accompagnées d'informations générales et de modèles de réponse. Elles sont réceptionnées par le secrétariat du CERDP par le biais du formulaire électronique disponible sur le site Web. Le nombre de demandes comparatives augmente régulièrement ; il est passé de 148 en 2005 à 177 en 2006 et à 223 en 2007 (contre 42, 96 et 130 en 2002, 2003 et 2004).)



Les domaines abordés dans les demandes comparatives étaient les suivants :

- procédures et pratiques parlementaires (60 %) ;
- législation nationale (35 %) ;
- autres aspects (5 %).

Malheureusement, le nombre d'études comparatives finalisées envoyées par les parlements demandeurs reste relativement faible : 21 en 2006 et 32 en 2007 (voir l'aperçu à l'annexe 3, qui contient également des statistiques sur les demandes et les réponses). Une amélioration significative a toutefois pu être observée ces derniers mois. La mise à disposition d'études comparatives, même dans la seule langue du parlement demandeur, est d'une grande utilité pour tous les membres du CERDP.

Au cours de la période 2006-2007, 160 demandes (40 % du total) ont été envoyées à tous les correspondants, 110 demandes (27,5 % du total) aux correspondants des pays de l'Union européenne et 130 demandes (32,5 % du total) aux correspondants de certains pays seulement (les proportions correspondantes pour la période de 2004-2005 étaient de 50,5 %, de 25 % et de 19,5 %).

Le nombre de réponses a plus que doublé au cours de la période couverte par ce rapport, passant de 2 493 en 2004 à 3 216 en 2005, à 3 219 en 2006 et à 5 387 en 2007. En outre, la plupart des réponses ont été fournies dans les délais. Toutes les demandes, accompagnées de leurs réponses, sont publiées sur le site Web du CERDP. Le module de recherche du site Web couvre à la fois les demandes actuelles et les demandes archivées. Le nombre total de demandes comparatives disponibles sur le site Web s'élevait à 904 à la fin de 2007. À la Conférence annuelle des correspondants à Erevan, les participants ont souligné l'intérêt des demandes comparatives et ont demandé que le site Web soit équipé d'un module de recherche plus convivial.

Les parlements/assemblées qui émettent le plus de demandes comparatives sont aussi ceux qui répondent le plus fréquemment aux demandes des autres. Toutefois, certains parlements/assemblées n'ont pas suffisamment de personnel pour répondre à toutes les demandes. C'est pourquoi le fait qu'un parlement ne réponde pas fréquemment aux demandes comparatives du CERDP ne dénote pas nécessairement un manque d'intérêt de sa part, notamment s'il s'agit d'un petit parlement.

Les titres des demandes comparatives de 2006 et 2007, ainsi que des statistiques plus détaillées sur les demandes et les réponses, figurent aux annexes 3 et 4 de ce rapport.

5. 3. Séminaires et réunions

Séminaire « Assemblées parlementaires et interparlementaires supranationales au XXI^e siècle », Varsovie, Sénat, 8-9 mai 2006

Ce séminaire, accueilli et organisé par le Sénat polonais, avait pour but d'examiner les formes actuelles de coopération interparlementaire multilatérale et permanente impliquant les parlements des États membres du Conseil de l'Europe. Il a rassemblé 68 participants, qui représentaient 37 assemblées parlementaires, 3 parlements supranationaux, 5 organisations interparlementaires, et des organisations externes.

Un questionnaire détaillé a été distribué en amont du séminaire, et un résumé des réponses mis à la disposition des participants.

Le séminaire n'a pas permis de dégager une méthode universellement applicable permettant de rationaliser la coopération interparlementaire en Europe, mais de nombreuses idées intéressantes ont été émises, qui peuvent être trouvées dans les conclusions écrites. En effet, les actes du séminaire ont fait l'objet d'un ouvrage remarquable publié par le Sénat polonais. Cet ouvrage contient également une liste des forums supranationaux et interparlementaires auxquels participent les parlements des pays européens.

Réunion du groupe de travail « Recherches macroéconomiques », Sarajevo, 9-10 juin 2006

Le Parlement de Bosnie-Herzégovine a accueilli cette réunion, qui a permis à une trentaine de participants de se familiariser avec la situation et les perspectives économiques de la Bosnie-Herzégovine ainsi qu'avec les perspectives d'intégration économique et de développement de l'Europe du Sud-Est. Les discussions ont pu se fonder sur des exposés présentés par des experts du pays d'accueil, y compris des membres du gouvernement et du parlement, et de nombreux

experts issus des organisations internationales actives dans la région. Les participants se sont également penchés sur la nouvelle situation énergétique de l'Europe, dans une perspective à la fois régionale et continentale. Les travaux complets de la réunion sont disponibles sur le site Web du CERDP.

Réunion du groupe de travail « Les TIC dans les parlements », Vilnius, 5-6 octobre 2006

Cette réunion a rassemblé pendant deux jours les responsables administratifs et techniques des services des TI des parlements du CERDP, pour un échange d'expériences et d'idées. Les participants étaient au nombre de 51 et provenaient de 26 pays. Ils représentaient 31 parlements/assemblées, une organisation internationale et une instance de collectivité locale.

Le groupe ne s'étant pas réuni en 2005, les participants avaient été invités à proposer des sujets pour les présentations et les discussions de la réunion de 2006.

Quatre thèmes principaux ont été identifiés : « le parlement électronique/services », « le parlement électronique/technologies », « faciliter la mobilité des parlementaires » et « les TIC au service de la coopération interparlementaire ».

Un site Web consacré à la réunion (<http://www.lrs.lt/ecprd-ict>) a permis de publier les informations d'actualité. À la suite de la réunion, un DVD contenant des présentations vidéo et des photos du séminaire a été envoyé à tous les participants.

Séminaire « L'observatoire législatif et la transparence du processus législatif au sein du Parlement », Varsovie, Sejm 26-27 avril 2007

Le séminaire, dont les travaux seront prochainement publiés, visait à trouver des réponses aux deux questions suivantes :

- quels sont les besoins des parlements concernant le processus législatif ?
- quels sont les besoins des citoyens dans ce domaine ?

Le séminaire, qui a réuni quelque 75 participants, a abordé de nombreux aspects et problèmes techniques typiques des centres informatiques. Il a également soulevé des questions plus larges ayant trait à la philosophie, la sociologie, l'information électronique des citoyens, aux débats, tendances et « livres blancs » ainsi qu'à la transparence du processus législatif.

Les participants ont également examiné le rôle des lobbies, des groupes d'intérêt et des experts dans le processus législatif. Ils ont aussi débattu, en s'appuyant sur l'intervention d'un participant autrichien, de l'utilisation des bases de données juridiques privées et officielles dans le processus législatif, et de leur rapport avec des traditions et expériences pratiques diverses.

Séminaire sur les spécificités de l'administration parlementaire au regard des périodes et rythmes de travail des parlements, Paris, Assemblée nationale, 7-8 juin 2007

Plus de 50 participants, représentant 39 assemblées parlementaires et 3 assemblées internationales, ont participé au séminaire sur les spécificités de l'administration parlementaire au regard des périodes et rythmes de travail des parlements, qui s'est tenu les 7 et 8 juin 2007 à Paris (Assemblée nationale).

Les orateurs ont ouvert le débat en décrivant les procédures des parlements français, italien et belge à titre d'exemples. Des difficultés communes ont ainsi été recensées. On constate par exemple une tendance à l'augmentation des activités de contrôle et des activités internationales, tendance qui aggrave le problème général de la gestion du temps dans le travail parlementaire. Les parlements sont-ils maîtres de leur temps ? Comment parviennent-ils à gérer leurs

programmes de travail et à accomplir leurs nombreuses tâches ? Les participants ont pu échanger leurs vues et comparer leurs pratiques concernant la gestion du temps dans les services juridiques des parlements et dans les services chargés de contrôler l'application des lois, l'adaptation des services administratifs aux particularités de l'activité parlementaire, et la gestion du temps dans les assemblées internationales (telles que le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) comme dans les assemblées nationales. Les discussions ont également traité du travail effectué au sein des commissions parlementaires et lors des sessions plénières.

En amont, un questionnaire détaillé avait été envoyé aux parlements nationaux, au Parlement européen, à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'UEO, qui traitait des sujets suivants : organisation du travail parlementaire (durée des sessions parlementaires, nombre de jours de plénière, fréquence et durée des réunions de comité, etc.), gestion du temps (temps de parole pour les débats, délais pour présenter des amendements, procédures d'urgence...), activités de contrôle, activités européennes et internationales, et organisation des services administratifs.

Séminaire « Parlements et banques centrales, des relations essentielles », Stockholm, Riksdag, 8-9 juin 2007

Le séminaire « Parlements et banques centrales, des relations essentielles » s'est tenu au Riksdag de Stockholm les 8 et 9 juin 2007, avec la participation de nombreuses personnalités éminentes. Axé sur les politiques monétaires actuelles, d'un point de vue théorique et pratique, le séminaire a aussi abordé la question de l'indépendance des banques centrales.

Le séminaire a permis d'observer que la nécessité de l'indépendance des banques centrales, qui doit bien entendu s'accompagner d'un suivi démocratique et ne pas négliger les spécificités et traditions nationales, fait l'objet d'une reconnaissance croissante. Une autre tendance observée est le renforcement de l'obligation des banques centrales de rendre des comptes devant les parlements nationaux, ou du Parlement européen dans le cas de la Banque centrale européenne. Troisième et quatrième tendances, une plus grande transparence des banques centrales vis-à-vis du public et l'intensification de l'apprentissage réciproque entre banques centrales.

Les conclusions du séminaire ont été publiées et largement diffusées, notamment parmi les participants. On espère que ces conclusions feront avancer le débat public sur un sujet d'une importance capitale pour le développement économique.

Séminaire « La transparence parlementaire », Prague, Chambre des députés et Sénat, 19-20 septembre 2007

Le séminaire sur la transparence dans les parlements s'est déroulé les 19 et 20 septembre 2007 sous les auspices du Président du Sénat et du Président de la Chambre des Députés du Parlement tchèque.

Il a réuni 42 participants venus de 24 pays européens. Douze participants, représentant 6 parlements (République tchèque, Slovaquie, Autriche, Estonie, Italie et Royaume-Uni), ont pris la parole. Les sujets traités étaient les suivants :

- pourquoi la transparence parlementaire est-elle importante ?
- types de relations publiques parlementaires ;
- bonnes pratiques de communication parlementaire avec le grand public.

Le séminaire a tenté de définir la notion de transparence au sein des parlements : de nombreuses décisions politiques se prenant à huis clos, cette notion ne serait-elle pas autant un mythe qu'une réalité ? Les participants se sont aussi demandé dans quelle mesure la transparence devait s'appliquer aux fonctionnaires parlementaires et aux législateurs.

Séminaire « Faciliter la mobilité des parlementaires », Ljubljana, Assemblée nationale, 18-19 octobre 2007

Le séminaire, tenu à Ljubljana les 18-19 octobre 2007, a été suivi par 58 participants venus de 31 pays et représentant 34 parlements, le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et l'Assemblée de l'UEO. Les discussions ont porté principalement sur trois sujets :

- la mobilité des parlementaires – faciliter les procédures parlementaires ;
- la mobilité des parlementaires – l'identification numérique ;
- exemples de bonnes pratiques.

Les thèmes du séminaire ont été présentés par les Présidents des parlements de l'Estonie, de la Hongrie, de l'Italie, de la Lettonie, du Portugal et de la Slovénie, ainsi que du Parlement européen.

Les discussions ont montré que le thème choisi était d'une grande actualité. Les présentations ont offert aux participants un tour d'horizon de l'état actuel de la mobilité au travail pour les parlementaires, et des perspectives d'avenir. Des exemples pratiques ont prouvé que l'objectif de la mobilité des parlementaires peut effectivement être atteint, et de différentes manières.

Cette mobilité nécessite des ressources informatiques toujours plus importantes ; c'est pourquoi les services informatiques doivent considérer la mise à disposition de technologies adéquates aux parlementaires comme une tâche de longue haleine.

Séminaire « Parlement et pouvoir judiciaire, contrôle judiciaire des actes parlementaires », Bruxelles, Parlement fédéral, 8-9 novembre 2007

Le séminaire « Parlement et pouvoir judiciaire, contrôle judiciaire des actes parlementaires » s'est tenu les 8-9 novembre 2007 à Bruxelles sous les auspices du Sénat et de la Chambre des Représentants du Parlement belge. M. Robert Myttenaere, Secrétaire général de la Chambre des Représentants et naguère correspondant du CERDP pendant de longues années, a ouvert les travaux en compagnie de M. Luc Blondeel, Secrétaire général du Sénat.

Soixante-deux participants venus de 34 assemblées parlementaires, du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont participé à ce séminaire très bien préparé, qui a traité les thèmes suivants :

- Introduction générale : les relations sensibles entre le parlement et le pouvoir judiciaire ;
- Thème n° 1 - Étude d'un champ conflictuel entre l'autonomie des assemblées parlementaires et des principes juridiques généraux : perquisition et saisie dans des locaux parlementaires ;
- Thème n° 2 - La représentation juridique des assemblées parlementaires ;
- Thème n° 3 - Le contrôle juridictionnel des actes accomplis par le parlement dans l'exercice de ses principales fonctions ;
- Thème n° 4 - Le contrôle juridictionnel des actes accomplis par le parlement en dehors de ses principales fonctions.

Chaque thème a été présenté par des représentants du Parlement fédéral belge sous la forme d'un aperçu général et d'un résumé des réponses au questionnaire ; ces présentations étaient suivies d'allocutions prononcées par des représentants d'autres parlements : Folketing danois, Camera dei Deputati italien, Parlement européen, Chambre des Communes britannique, Bundestag allemand, Parlement autrichien, Sejm polonais, Parlement albanais. Des universitaires ont également pris la parole. À l'issue de chaque session, Mme Suzie Navot, directrice de la section de droit public de l'institut de droit Colman (Israël), et spécialiste de ces questions, a dressé un résumé des discussions.

Les rapports complets des réunions mentionnées ci-dessus sont disponibles sur le site Web du CERDP. Certains séminaires obéissent au schéma préconisé par les recommandations pour l'organisation de séminaires : après les discours d'introduction en session plénière, des groupes de travail sont constitués qui permettent des échanges plus approfondis.

Plusieurs parlements hôtes ont en outre publié, sous forme imprimée, des comptes rendus complets des travaux des séminaires. Dans la grande majorité des cas, un questionnaire détaillé a été envoyé aux parlements avant le séminaire. Les réponses servent de base aux discussions et sont publiées dans le rapport final.

Les conférences annuelles des correspondants ont été tenues à Londres en 2006 et à Erevan en 2007. Des rapports circonstanciés de ces conférences sont annexés au présent rapport (annexe 10, sections 10.2 et 10.3). Le Comité exécutif est hautement redevable à tous les parlements ayant accueilli des manifestations du CERDP au cours de cette période. Nous adressons nos vifs remerciements aux Secrétaires généraux des parlements concernés ainsi qu'à leurs collaborateurs.

Au total, les événements organisés entre 2006 et 2007 ont attiré près de 666 participants, représentant la quasi-totalité des parlements membres du CERDP (ainsi qu'Israël et le service de recherche du Congrès des Etats-Unis). Des informations plus détaillées sur la participation aux manifestations du CERDP figurent à l'annexe 5 de ce rapport.

Le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont continué à prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement des représentants des pays d'Europe centrale et orientale qui ne sont pas membres de l'Union européenne.

Les parlements des pays suivants peuvent demander une aide financière du Parlement européen pour la participation d'une personne à chaque séminaire : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Moldova, Serbie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et Turquie. Il en va de même pour le Monténégro dès que le parlement de ce pays aura nommé un correspondant.

Pareillement, les parlements des pays suivants peuvent demander une aide financière de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour la participation d'une personne à chaque séminaire : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Fédération de Russie et Ukraine.

5.4 Domaines d'intérêt

Lors de sa réunion d'octobre 2006 à Londres, la Conférence des correspondants a décidé, dans la foulée de l'adoption des nouveaux statuts du CERDP, de créer les quatre « domaines d'intérêt » suivants :

- Bibliothèques, recherche et archives parlementaires (coordination : Mme Elisabeth Dietrich-Schulz, Autriche) ;
- Technologies de l'information et de la communication dans les parlements (coordination : M. Joao Viegas Abreu, Portugal) ;
- Pratiques et procédures parlementaires (coordination : M. Marc Van der Hulst, Belgique) ;
- Recherches macroéconomiques (coordination : M. Kjell Torbiörn, Conseil de l'Europe).

Les coordinateurs des domaines d'intérêt ont été désignés par le Comité exécutif lors de sa réunion du 10 novembre 2006 à Paris. Conformément aux nouveaux statuts, ils participent maintenant aux réunions du Comité exécutif afin de pouvoir signaler d'éventuelles activités dans leurs domaines d'intérêt respectifs. Le nouveau site Web du CERDP leur offre un outil, le forum, qui leur permet de communiquer avec les interlocuteurs intéressés.

En juin 2007, le Comité exécutif a approuvé un document définissant les tâches et les fonctions des coordinateurs. Ce document (voir annexe 8) comprend également une liste plus détaillée des sujets traités par domaine d'intérêt.

Domaine d'intérêt « Bibliothèques, recherche et archives parlementaires »

1. Activités de 2007 : faire le point et préparer l'avenir

Le travail mené dans le domaine d'intérêt « Bibliothèques, recherche et archives parlementaires » a fait apparaître un manque de données comparatives actualisées. En revanche, les personnes travaillant dans ce domaine ont souligné qu'un travail préparatoire considérable a été accompli. Ainsi, dans les années 1990, Ernst Kohl, du Bundestag allemand, a compilé un directoire mondial des librairies parlementaires nationales et fédérales ; cet ouvrage est mis à disposition sur le serveur du Bundestag. En 2000, Jennifer Tanfield, de la Chambre des Communes britannique, a publié une étude intitulée « Parliamentary library, research and information services of Western Europe » (Services parlementaires de bibliothèque, de recherche et d'information en Europe occidentale). Et en 2003, Karel Sosna, de la Chambre des Députés tchèque, a publié un ouvrage sur les services parlementaires de bibliothèque, de recherche et d'information en Europe centrale.

Sur la base de ces documents, et en préparation du séminaire consacré à ce domaine qui doit se tenir les 29 et 30 mai 2008, trois questionnaires ont été envoyés aux correspondants en décembre 2007 :

- la partie A visait à savoir si les parlements participants avaient l'intention de mettre en ligne d'autres ouvrages intéressants du type des études Tanfield et Sosna ;
- la partie B demandait des informations complémentaires sur les librairies parlementaires afin de mettre à jour l'information existante ;
- la partie C posait la même demande au sujet des archives parlementaires.

En septembre 2007, une demande concernant les règlements relatifs aux bibliothèques parlementaires a été transmise aux correspondants par le Parlement de Bosnie-Herzégovine, et a obtenu près de 40 réponses.

À la suite de la publication réalisée à l'occasion des 30 ans du CERDP, le premier article consacré au centre a été publié sur Wikipedia (<http://de.wikipedia.org/wiki/EZPWD>).

2. Activités de 2008-2009

Un séminaire sur les bibliothèques parlementaires, intitulé « Sharing knowledge = Partager le savoir = Wissen gemeinsam nutzen » et organisé par le parlement autrichien, se tiendra les 29 et 30 mai 2008 à Vienne.

Cette réunion sera l'occasion d'inaugurer le forum du CERDP « European parliamentary libraries on the Web » (les bibliothèques parlementaires européennes sur le Web). Gerald HILBERT, du Parlement européen, fera une présentation à ce sujet. Dans les mois suivants, un effort considérable sera consacré au développement du forum et à l'établissement d'un réseau actif de bibliothécaires parlementaires.

La réunion se concentrera sur trois sujets liés au thème général « Partager le savoir » :

- données comparatives : personnel, budgets, locaux, biens, catalogues, activités ;
- coopération au niveau national et international ; possibilités de travail en association ; obtenir des avantages bénéficiant à tous ;
- programmes de numérisation des catalogues, de la documentation parlementaire, des journaux et périodiques.

En 2009 (juin ou septembre), la Chambre des Communes accueillera un séminaire sur les services de recherche parlementaires.

Domaine d'intérêt « Technologies de l'information et de la communication dans les parlements »

1. Activités de 2006

En 2006, le séminaire sur les TIC s'est tenu les 5 et 6 octobre à Vilnius (Lituanie). Quinze présentations ont été faites au cours de ces deux journées, qui couvraient les sujets suivants :

- parlement en ligne - services ;
- parlement en ligne - technologies ;
- Faciliter la mobilité des parlementaires ;
- les TIC au service de la coopération interparlementaire.

L'évaluation réalisée après le séminaire a fait apparaître que ses objectifs avaient été pleinement atteints ; les thèmes ayant suscité le plus grand intérêt étaient le parlement en ligne et la mobilité. La diffusion de l'information sur les séminaires consacrés aux TIC s'appuie en grande partie sur le réseau des correspondants. Les participants ont indiqué que leur principale motivation pour participer à la réunion était de se tenir informés des nouveaux développements et d'entretenir des contacts avec les collègues d'autres parlements. Les sujets les plus fréquemment proposés pour les séminaires de 2007 étaient la mobilité, le recouvrement après une catastrophe et la sécurité informatique.

2. Activités de 2007

Les principaux travaux réalisés en 2007 dans le domaine des TIC ont été 1) le questionnaire sur l'utilisation des technologies mobiles dans les parlements membres du CERDP et 2) le séminaire annuel sur les TIC à Ljubljana (Slovénie).

Les réponses au questionnaire sur l'utilisation des technologies mobiles ont conduit aux conclusions suivantes :

- a) tous les parlements membres du CERDP attachent une priorité élevée à la nécessité d'équiper les parlementaires avec des technologies mobiles ;
- b) dans 50 % de ces parlements, une grande majorité de parlementaires utilisent des ordinateurs portables ;
- c) seulement 20 % de ces parlements utilisent des réseaux sans fil et l'accès à distance (VPN) ;
- d) plus de 80 % des parlements membres du CERDP ont instauré un accès à distance aux documents législatifs ;
- e) plus de 90 % des parlements membres du CERDP ont mis en place un système de Webmail pour les parlementaires ;
- f) aucun parlement membre du CERDP n'a mis en place un système de vote électronique à distance.

Un autre séminaire sur les TIC s'est tenu à Ljubljana (Slovénie) les 18 et 19 octobre 2007. Il a donné lieu à 15 présentations consacrées, ainsi que les discussions, aux questions liées à la mobilité des parlementaires et à la facilitation des procédures parlementaires.

Les thèmes les plus fréquemment proposés pour les séminaires de 2008 sont les suivants : 1) la signature numérique (aspects techniques et juridiques) 2) la sécurité informatique 3) les bureaux mobiles pour les parlementaires 4) les normes ouvertes (XML).

3. Activités prévues pour 2008

En 2008, le domaine d'intérêt des TIC entend développer les activités suivantes :

- organiser un séminaire sur les TIC du 29 au 31 octobre à Copenhague (Danemark) ;
- promouvoir un forum de discussion sur les sujets les plus fréquemment proposés, qui sera présenté lors du séminaire de Copenhague ;

- promouvoir un forum de discussion sur les sujets relatifs aux contenus des sites Web des membres des parlements du CERDP ;
- diffuser un questionnaire sur l'utilisation de logiciels open source dans les parlements du CERDP, et sur les types de logiciels open source les plus fréquemment utilisés.

Domaine d'intérêt « Pratiques et procédures parlementaires »

1. Séminaires

En 2007, deux séminaires relatifs au domaine d'intérêt « Pratiques et procédures parlementaires » ont été organisés :

- « Les spécificités de l'administration parlementaire au regard des périodes et rythmes de travail des parlements », qui s'est tenu les 7 et 8 juin 2007 à Paris. Ce séminaire très réussi a été organisé par l'Assemblée nationale française en étroite collaboration avec le coordinateur, qui y a lui-même participé.
- « Les parlements et le système judiciaire », qui s'est tenu les 8 et 9 novembre 2007 à Bruxelles. Ce séminaire s'est distingué par la très grande qualité des contributions des orateurs et des participants. Les actes seront publiés sous forme imprimée dans la première moitié de 2008.

Pour 2008, il est prévu d'organiser un séminaire sur les relations entre les parlements, les organismes indépendants et les entreprises du secteur public (Madrid, Sénat, 18-19 avril 2008). Un questionnaire a été rédigé conjointement par les organisateurs et le coordinateur.

2. Forum

Le projet d'ouvrir des forums consacrés aux différents domaines d'activité a été annoncé aux séminaires de Paris et de Bruxelles (voir ci-dessus). Au séminaire de Bruxelles, M. Jerry Hilbert, responsable du site Web et des forums, a présenté le forum sur les pratiques et les procédures parlementaires. Par la suite, des courriers électroniques ont été envoyés aux personnes ayant manifesté l'intention de participer au forum ; une vingtaine de personnes ont créé un compte.

Le forum est maintenant opérationnel et compte deux rubriques. La qualité des échanges est très élevée mais, avec une vingtaine de participants seulement, il est difficile de maintenir une discussion vivante et soutenue allant au-delà d'un échange ordinaire de courriers électroniques. C'est pourquoi il faudra prendre de nouvelles mesures de « marketing » pour accroître le nombre de participants.

3. Thésaurus

L'idée de l'utilisation d'un thésaurus ou d'une liste de mots-clés relatifs aux procédures et pratiques parlementaires a été favorablement accueillie à la Conférence des correspondants d'Erevan. Un tel thésaurus peut être utile à deux titres. Premièrement, il permet aux parlements récemment établis de mettre en place un système de documentation restreint utilisant les ressources existantes et les adaptant à leur propre situation. Deuxièmement, il ouvre la possibilité d'ajouter aux questionnaires du CERDP des mots tirés du thésaurus, permettant ainsi une consultation plus intelligente de la base de données.

Le coordinateur a reçu des listes de mots clés utilisés dans différents parlements ; une première version de test est en cours de préparation. On espère qu'elle pourra être présentée à la Conférence annuelle des correspondants de 2008.

Domaine d'intérêt « Recherches macroéconomiques »

Suivi des séminaires de 2006 et 2007

Les deux séminaires mentionnés dans le chapitre précédent (« Perspectives économiques de la Bosnie-Herzégovine dans le contexte du développement de l'Europe du Sud-Est », qui s'est tenu en juin 2006 à Sarajevo, et « Parlements et banques centrales : une relation essentielle », qui s'est tenu en juin 2007 à Stockholm) feront tous deux l'objet d'un suivi, mais les méthodes de suivi ne seront pas identiques.

Le séminaire de Sarajevo fera l'objet d'un suivi « géographique » : le parlement slovène entend accueillir une réunion consacrée au domaine d'intérêt correspondant au printemps 2009 (la date exacte restant à établir). Le titre provisoire de cette manifestation est « Budgets de l'État et budgets des parlements nationaux ». Les participants pourront s'informer sur les questions budgétaires considérées, mais aussi avoir des échanges de vues plus généraux sur le développement économique de l'Europe du Sud-Est avec des représentants de la Slovénie, qui est aujourd'hui un pays membre bien établi de l'Union européenne (et du Conseil de l'Europe), mais aussi d'autres pays de la région, lesquels qui entretiennent des relations diverses avec l'Union.

Le séminaire de Stockholm fera l'objet d'un suivi plus thématique sous la forme d'un autre séminaire qui se tiendra en septembre 2008 (la date exacte restant à établir). Ce séminaire de suivi sera articulé en deux journées, l'une au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg et l'autre au siège de la Banque centrale européenne à Francfort. Il a pour titre provisoire « La Banque centrale européenne dans la nouvelle économie européenne et mondiale ». Les résultats du séminaire de Stockholm y tiendront une place importante, car ils doivent maintenant être adaptés à la nouvelle situation de l'économie européenne et mondiale, durement frappée par la crise financière des sub-primes et par l'inflation croissante liée à la concurrence de plus en plus vive pour les matières premières (pétrole et gaz notamment) et pour les denrées alimentaires.

Création d'un forum sur le site Web du CERDP

Il a déjà été fait mention, dans ce qui précède, de la création de forums sur le site Web du CERDP. Un tel forum a été mis en place en mars 2008 pour le domaine d'intérêt des recherches macroéconomiques. Il compte deux rubriques.

La première est consacrée à l'organisation de la recherche macroéconomique dans les parlements membres du CERDP et aux possibilités d'apprentissage mutuel. L'objectif est de permettre aux agents parlementaires compétents de déposer sur le site Web des informations concernant l'organisation interne de l'activité de recherche macroéconomique, s'agissant des domaines de recherche traités comme de la structure organisationnelle adoptée à cette fin ; cette information pourra ainsi être consultée par les collègues travaillant dans d'autres parlements membres du CERDP.

Une question intéressante peut être, par exemple, de savoir si les agents des services de recherche travaillent en contact direct avec les parlementaires ou si la communication passe par des intermédiaires hiérarchiques (généralement de niveau supérieur). On peut également se demander dans quelle mesure les recherches sont menées à l'initiative des parlementaires ou plutôt à l'initiative des fonctionnaires, et si les recherches sont axées sur les événements à venir et sur l'anticipation, ou plutôt fondées sur l'analyse et la synthèse des événements passés (au moyen de statistiques par exemple).

Il convient de souligner que l'objectif n'est pas de prétendre que l'une ou l'autre pratique ou solution organisationnelle serait supérieure aux autres, mais bien plus de diffuser l'information sur la manière dont les différents parlements organisent leur travail dans ce domaine, afin de permettre à ceux que cela intéresse de jeter un regard critique sur leurs propres méthodes.

La deuxième rubrique créée d'emblée dans le forum est consacrée à l'actuelle crise financière mondiale, à ses origines et aux moyens d'y réagir par des mesures législatives et réglementaires s'inscrivant au niveau national et international. L'intérêt de cette discussion tient au fait qu'à l'évidence, des mesures législatives vont être prises pour endiguer la crise, tant au niveau international (et notamment de l'Union européenne) qu'au niveau national. En s'informant sur ces questions, les agents des services de recherche parlementaire seront plus à même de prêter assistance aux législateurs chargés d'élaborer lesdites mesures.

5.5. *Comité exécutif*

Au cours de la période couverte par ce rapport, le Comité exécutif était composé des deux codirecteurs (M. Piotr Nowina-Konopka, succédant à M. Alain Barrau à partir de décembre 2006, et M. Wojciech Sawicki) et de cinq représentants de différents parlements membres du CERDP. Ces derniers étaient Mme Natasa Glavnik (Slovénie), M. Robert Clements (Royaume-Uni), M. Jean-Pierre Bloch (France), M. Borys Kolisnychenko (Ukraine) et Mme Siiri Sillajoe (Estonie).

Le nouveau statut du CERDP adopté en 2006 fixe à cinq, au lieu de trois jusqu'alors, le nombre de membres du Comité exécutif. À la Conférence des correspondants d'octobre 2006 à Londres, M. Jean-Pierre Bloch, de l'Assemblée nationale française, a succédé à M. Palanza, de la Camera dei Deputati italienne, élu au Comité exécutif en octobre 2003. Mme Siiri Sillajoe (du Riigikogu estonien) a été élue en tant que cinquième membre du Comité exécutif.

À la Conférence des correspondants de 2007 à Erevan, M. Robert Clements a été réélu pour un nouveau mandat de trois ans.

Le Comité exécutif se réunit deux fois par an. Conformément à la tradition, la réunion de printemps se déroule dans le parlement de l'un des correspondants du Comité, tandis que celle d'automne a lieu en alternance à Bruxelles et à Strasbourg. Depuis 2007, les coordinateurs sont régulièrement invités à participer à ces réunions.

Au cours de la période considérée, le Comité exécutif a débattu de questions telles que le programme annuel des activités, le site Web, la coopération et les échanges en matière législative, les domaines d'intérêt, les conséquences des nouveaux statuts, la mise à jour des recommandations existantes et la préparation des conférences annuelles des correspondants.

Le Comité exécutif a consacré d'importants efforts à l'amélioration du système de gestion des demandes d'études et d'enquêtes comparatives, y compris par le biais d'une révision des lignes directrices. Il en est ressorti que, de l'avis général, le réseau du CERDP offre une plateforme irremplaçable pour gérer les demandes d'informations comparatives ainsi que leurs réponses, et que tous les correspondants devraient s'efforcer de le soutenir par leurs contributions.

Le Comité exécutif s'est également penché sur l'utilité des séminaires passés et à venir, eu égard à leur contenu et à leur pertinence pour les parlements. Comme les années précédentes, il a noté avec satisfaction que les thèmes proposés avaient été bien accueillis et qu'ils avaient donné lieu à des discussions actives et animées.

Les comptes rendus des réunions du Comité exécutif ont été publiés dans la Newsletter du CERDP et sont disponibles sur son site Web.

5.6. Correspondants et correspondants adjoints

La Serbie a désigné un correspondant et un correspondant adjoint en juin 2006. Monaco et l'Assemblée du Monténégro doivent encore faire de même. La liste actualisée des 62 correspondants figure à l'annexe 2 du présent rapport. En outre, 34 parlements ont nommé des correspondants adjoints, démontrant ainsi leur implication croissante dans le travail du CERDP. Les nouvelles nominations et autres changements pouvant affecter la liste des correspondants et de leurs adjoints sont indiqués dans la section « News » du site Web du CERDP, et une vue d'ensemble est publiée chaque semestre dans la Newsletter.

À sa réunion du 7 mars 2008 à Tallinn, le Comité exécutif a discuté de la fonction des correspondants du CERDP dans les parlements nationaux et a décidé de préparer un document décrivant les tâches et responsabilités attachées à cette fonction. Ce document (voir annexe 9) a été préparé en vue de son adoption par les Secrétaires généraux lors de leur réunion du 23 mai 2008 à Strasbourg. Il pourrait en outre servir aux Secrétaires généraux de point de départ pour établir, s'ils le souhaitent, le descriptif de poste des correspondants du CERDP.

En vertu de l'article 3 du Statut, un parlement jouissant du statut d'observateur ou d'invité spécial auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe peut participer aux différentes activités du CERDP, mais sans droit de vote. Les parlements concernés sont ceux d'Israël, du Canada et du Mexique. Le CERDP peut également coopérer avec des assemblées parlementaires non européennes. Le service de recherche du Congrès des États-Unis s'est vu octroyer le statut d'invité spécial ; il dispose d'un correspondant et d'un correspondant adjoint.

Il y a plusieurs années, le Comité exécutif s'est penché sur la question de savoir si les mots « peut participer » figurant dans les Statuts doivent être interprétés comme donnant droit à l'ensemble des prestations du CERDP (nomination d'un correspondant, demandes comparatives, autres questions, etc.). Il a été décidé que la seule restriction devait concerner le droit de vote à la Conférence annuelle des correspondants et d'autres organes du CERDP.

5.7. EUROVOC

La version 4.2 d'Eurovoc a été lancée à la conférence Eurovoc de mars 2006 à Bruxelles (Parlement européen) en présence de 62 participants représentant 24 pays/parlements nationaux et différentes institutions de l'Union européenne. Cette conférence, dont l'intégralité des exposés et des discours sont disponibles sur la page Web du CERDP, était consacrée aux nouveaux développements et aux expériences des utilisateurs parlementaires, ainsi qu'à leurs implications pour les activités du Comité de maintenance d'Eurovoc.

Depuis 2005, le Bureau des publications des Communautés européennes est chargé de la maintenance et de la traduction de toutes les versions linguistiques du thésaurus. Tous les parlements membres du CERDP sont autorisés à utiliser gratuitement le thésaurus. La bibliothèque du Parlement européen fait office de point de contact pour les bibliothèques parlementaires nationales participant à l'entretien du thésaurus.

6. Site Web du CERDP

Le site Web du CERDP (www.ecprd.europarl.europa.eu), hébergé par le Parlement européen, est la cheville ouvrière de la communication de l'ensemble du réseau du CERDP. Certaines pages sont accessibles à l'ensemble des usagers de l'Internet mais, pour la majeure partie du site, l'accès est réservé aux utilisateurs inscrits (membres du CERDP, centres de documentation parlementaire, etc.).

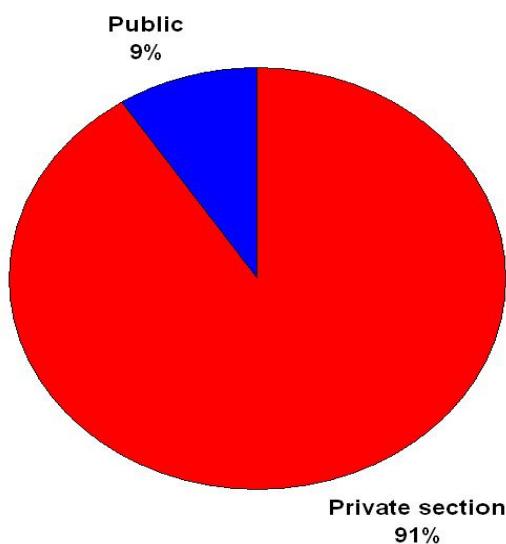
Le site est subdivisé en trois sections principales :

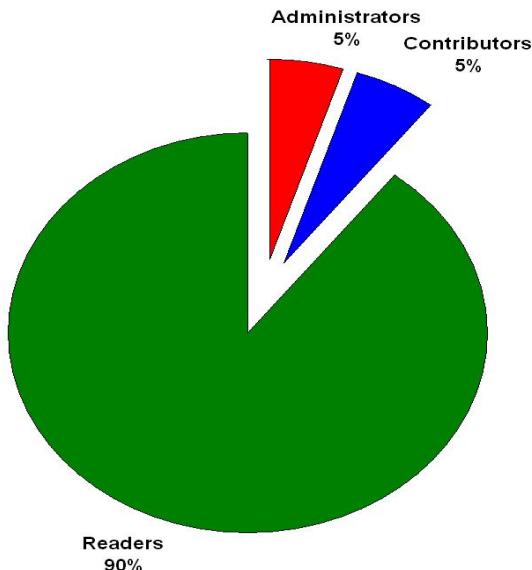
- une *section publique*, ouverte au public général (brève présentation du travail du Centre, statuts, liste des publications, etc.) ;
- une *section privée*, à laquelle on accède au moyen d'un mot de passe fourni par le secrétariat à tous les correspondants et correspondants adjoints du CERDP. Cette section offre des informations complètes sur les activités du centre et comprend les rubriques suivantes :
 - actualités ;
 - répertoire des membres, regroupés par fonction ;
 - calendrier des conférences et séminaires passés et à venir, avec des informations sur les documents afférents ;
 - base documentaire contenant l'ensemble des demandes comparatives et des réponses traitées par le Centre ;
 - liens vers des sites Web parlementaires et autres, constitutions, règlements parlementaires, bases de données législatives, au niveau national et européen ;
- les forums de discussion relatifs à chaque domaine d'intérêt, gérés par les coordinateurs. L'accès aux forums peut être ouvert à des personnes étrangères au réseau du CERDP sous réserve de l'accord du coordinateur concerné.

En 2007, le service informatique du Parlement européen a décidé de moderniser le site Web afin de mieux soutenir ces différentes activités. La nouvelle présentation et les nouveaux outils du site ont été présentés à la Conférence annuelle des correspondants à Erevan, où ils ont reçu un accueil très favorable.

Par la suite, de premiers échanges ont été préparés ou lancés dans les forums de discussion des quatre domaines d'intérêt. En novembre 2007, à l'occasion du séminaire sur les relations entre les parlements et le pouvoir judiciaire à Bruxelles, le coordinateur du domaine d'intérêt « Pratiques et procédures parlementaires » a ouvert le forum consacré à ce domaine ; d'autres forums seront ouverts en 2008.

Utilisation du site Web





Près de 10 % des visites sont le fait d'usagers anonymes tandis que plus de 90 % des visiteurs sont des utilisateurs enregistrés. On peut donc considérer que le site Web remplit bien sa fonction. Il offre une bonne circulation de l'information : 10 % des visiteurs membres du CERDP l'alimentent et le gèrent tandis que 90 % viennent y recueillir des informations.

Améliorations du site en cours

La modernisation entreprise en 2007 portait principalement sur les contenus mis à la disposition du grand public et des utilisateurs enregistrés. Les modifications en cours visent plutôt à améliorer l'administration du site et notamment à faciliter les contributions des utilisateurs dans la perspective d'une amélioration continue des contenus. En outre, à la demande des correspondants, les domaines d'intérêt bénéficieront d'une meilleure visibilité dans le site restreint et les rubriques thématiques seront gérées directement par des coordinateurs.

7. Publications du CERDP

Le CERDP publie sa Newsletter en juillet et en décembre de chaque année. La Newsletter comporte les comptes rendus des réunions et des séminaires, des mises à jour de la liste des correspondants et des correspondants adjoints, ainsi que des informations sur les débats en cours et les publications d'actualité.

Une nouvelle édition du répertoire a été publiée au début de 2008 ; elle comprend de nouvelles sections et adresses de parlements nationaux ainsi que des liens vers les constitutions, les règlements, les commissions parlementaires, les bibliothèques parlementaires et d'autres services et documents (avec, le cas échéant, des liens vers les traductions officielles).

Publications spéciales produites entre mars 2006 et mars 2008 :

- Jeffrey C. Griffith : Beyond Transparency: New Standards for Legislative Information Systems. CERDP/Parlement européen, juillet 2006. Version anglaise uniquement. Existe en versions papier et électronique (disponible sur le site Web).
- Denis Batta (et coll.) : Election et Mandat des Députés européens. CERDP/Parlement européen, Luxembourg, avril 2007. Existe en version française.
- Hanneke Coppolecchia et Mario Heinrich : Les 30 Ans du CERDP : 1977-2007. Principales étapes et réalisations du Centre européen de Recherche et de Documentation Parlementaires. Octobre 2007. Existe en versions anglaise, française et allemande. Existe en versions papier et électronique (disponible sur le site Web).

ANNEXES

ANNEXE 1

STATUTS DU CERDP ADOPTÉS PAR LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX LE 31 MAI 2006

Les statuts du CERDP ont été adoptés par les Secrétaires généraux réunis lors de la Conférence des Présidents à Budapest le 7 juin 1996 et, par la suite, amendés à Tallinn le 31 mai 2006.

PRÉAMBULE

Le Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP) a été créé en 1977 à la demande de la Conférence des Présidents des Assemblées parlementaires européennes (à partir de 2004 : la Conférence européenne des Présidents de parlement).

I. OBJECTIFS

Article 1

1. Le CERDP a pour objectif de promouvoir les échanges d'informations, d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques entre les administrations des parlements d'Europe sur des sujets d'intérêt commun, de renforcer l'étroite coopération entre les services parlementaires dans tous les domaines de l'administration, de la législation, de l'information, des études et de la documentation parlementaires ; et de recueillir, échanger et diffuser les études réalisées par les services parlementaires.
2. Lors de l'échange d'information, le CERDP encourage, chaque fois que possible, l'emploi et le développement des technologies de l'information et de la communication.
3. Le CERDP coopère avec d'autres réseaux s'occupant de l'échange d'informations entre les parlements d'Europe.

II. COMPOSITION DU CERDP

Article 2

Le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale* et les assemblées parlementaires, dont les présidents sont membres de la Conférence européenne des Présidents de parlement, sont membres du CERDP.

Article 3

1. Un parlement jouissant du statut d'invité spécial ou d'observateur auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe peut participer aux différentes activités du CERDP mais sans voter en son sein.
2. Le CERDP peut coopérer avec des assemblées parlementaires non européennes.

III. ORGANES DU CERDP

i. LA RÉUNION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

Article 4

Le CERDP travaille sous l'autorité des Secrétaires généraux des assemblées membres. Lors de leurs réunions organisées tous les deux ans à l'occasion de la Conférence européenne des Présidents de parlement, ils approuvent le rapport d'activité et le programme d'action du CERDP et définissent les priorités de son fonctionnement.

* l'Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense

ii. LA CONFÉRENCE DES CORRESPONDANTS

Article 5

1. Le Secrétaire général de chaque assemblée parlementaire nomme un haut fonctionnaire (correspondant) chargé de représenter son assemblée au sein de la Conférence des correspondants du CERDP. Les Secrétaires généraux peuvent aussi nommer des correspondants adjoints.
2. Le Correspondant est choisi parmi des fonctionnaires ayant de par leurs activités, des relations étroites avec le CERDP et qui ont des contacts directs avec le Secrétaire général de leur assemblée. Il/elle pourra ainsi coordonner les activités des fonctionnaires de leur assemblée, appelés à jouer un rôle actif au sein du CERDP.

Article 6

1. La Conférence des correspondants est responsable, en coopération avec les co-directeurs (voir l'article 8), de l'organisation des activités du CERDP. Elle examine le projet de rapport d'activité du CERDP, élaboré et présenté par les co-directeurs, qui comprend le programme d'action du CERDP pour les deux années suivantes.
2. Le rapport, ainsi que le programme d'action, est ensuite soumis pour approbation aux Secrétaires généraux et, par la suite, à la Conférence européenne des Présidents de parlement, qui est invitée à en prendre note.
3. Les réunions de la Conférence des correspondants, présidées par les co-directeurs, ont lieu au moins tous les douze mois.
4. Les décisions de la Conférence des correspondants sont prises, en principe, par consensus. Dans l'impossibilité de parvenir à un consensus, les décisions sont acquises par vote, avec majorité des deux tiers des suffrages exprimés requise, réunissant la majorité des membres du CERDP (voir l'article 2).

iii. LE COMITÉ EXÉCUTIF

Article 7

1. Le Comité exécutif est composé des deux co-directeurs et de cinq Correspondants désignés par la Conférence des correspondants. Il se réunit, aussi souvent que nécessaire, à la demande d'au moins deux de ses membres ou de cinq correspondants.
2. Les membres du Comité exécutif, autres que les co-directeurs, sont élus pour un mandat de trois ans. Ils sont rééligibles. Les élections ont lieu lors de la réunion annuelle des correspondants, en prenant dûment en considération le besoin de préserver l'équilibre géographique dans la composition du Comité exécutif.
3. Le Comité exécutif prend des décisions si la majorité des membres sont présents. Les décisions sont acquises à la majorité des suffrages exprimés.

iv. LES CO-DIRECTEURS

Article 8

1. Les Secrétaires généraux du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe nomment chacun un haut fonctionnaire en tant que co-directeur du CERDP.
2. Les deux co-directeurs sont responsables de la gestion de toutes les activités du CERDP ; ils se font assister par les deux co-secrétaires du CERDP et par d'autres fonctionnaires de leur institution respective.
3. En même temps, les co-directeurs peuvent être les correspondants de leur assemblée.

IV. MÉTHODES DE TRAVAIL

Article 9

1. Le CERDP promeut la coopération entre les assemblées membres par l'échange d'informations, la compilation de documentaiton et d'études et l'organisation de séminaires ; et par le partage des connaissances sur les applications parlementaires des TIC. Sur proposition du Comité exécutif, la Conférence des correspondants élabore des lignes directrices détaillées pour les études et les demandes comparatives et pour l'organisation des séminaires du CERDP.
2. Le CERDP peut également participer à ou initier d'autres activités organisées dans son domaine d'intérêt.
3. Lorsqu'elle estime qu'un domaine nécessite une activité continue, la Conférence des correspondants peut décider la désignation d'un coordinateur chargé de promouvoir, dans ce domaine, une coopération étroite entre les assemblées membres. Ce coordinateur est choisi par le Comité exécutif au sein du personnel compétent des assemblées membres, avec le consentement de l'assemblée concernée, pour un mandat renouvelable de trois ans.
4. Sur proposition du Comité exécutif, et pour un mandat précis, la Conférence des correspondants peut aussi décider la création de groupes de travail *ad hoc* composés de membres des personnels des assemblées membres. Le Comité exécutif en définit alors la durée, qui ne peut être supérieure à trois ans.

V. FINANCEMENT DU CERDP

Article 10

1. Les assemblées membres du CERDP supportent les frais de participation de leurs fonctionnaires aux activités du CERDP de même que les coûts de communication avec le CERPD.
2. Ces assemblées membres peuvent organiser des activités du CERDP, telles que des réunions, des séminaires etc. en prenant à leur charge les frais qui en découlent. Elles peuvent aussi verser des contributions financières volontaires au CERDP.
3. Les frais de fonctionnement courants du CERDP sont pris en charge par les budgets du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe conformément à la pratique actuelle.
4. Le CERDP peut accepter des donations extérieures après avis favorable de la Conférence des Correspondants.

VI. RÉVISION DES STATUTS

Article 11

La révision de ces statuts relève de la compétence des Secrétaires généraux des assemblées membres qui se réunissent à l'occasion de la Conférence européenne des Présidents de parlement.

ANNEXE 2

LISTE DES CORRESPONDANTS ET DES CORRESPONDANTS ADJOINTS (et des Coordinateurs)

par ordre alphabétique des noms des pays en anglais
(13 février 2008)

COUNTRY / PAYS	CORRESPONDENT / CORRESPONDANT	E-MAIL
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE	M. Wojciech SAWICKI (Co-Directeur and Correspondant) M. Mario HEINRICH (Co-Secrétaire et Correspondant adjoint) M. Kjell TORBIORN (Coordinateur Recherche ME)	wojciech.sawicki@coe.int mario.heinrich@coe.int kjell.torbiorn@coe.int
PARLEMENT EUROPEEN	M. Piotr NOWINA-KONOPKA (Co-Directeur) M. Josep Maria RIBOT (Correspondant) Mme Hanneke COPPOLECCCHIA (Co-Secrétaire and Correspondant adjoint)	piotr.nowinakonopka@europarl.europa.eu josep.ribot@europarl.europa.eu johanna.coppolecchia@europarl.europa.eu
ASSEMBLE DE L'UEO	M. Floris DE GOU	fdegou@assembly.weu.int
ALBANIE	Mme Zana BUFI (Corr adjoint) Mme Aida SHURDHA	zбуфи@parlament.al ashurdha@parlament.al
ANDORRE	M. Josep HINOJOSA BESOLI	Josep_Hinojosa@parlament.ad
ARMENIE	Mme Arpi ARAKELYAN (Corr adjoint) Mme Adelina GHARIBYAN	arpi.arakelian@parliament.am adelina.gharibian@parliament.am
AUTRICHE	Mme Ingrid SIESS-SCHERZ (Corr adjoint) Mme Elisabeth DIETRICH-SCHULZ	Ingrid.siess-scherz@parlament.gv.at elisabeth.dietrich-schulz@parlament.gv.at
AZERBAIDJAN	M. Mehman NAMAZOV	mehman.namazov@meclis.gov.az (international@meclis.gov.az
BELGIQUE	M. Marc VAN DER HULST (Corr adjoint) Mr. Alberik GORIS M. André REZSOHAZY (Corr adjoint) Mr Gert Van der BIESEN	marc.vanderhulst@dekkamer.be alberik.goris@dekkamer.be ar@senate.be gvdb@senate.be
BOSNIE - HERZEGOVINE	Mme Sena BAJRAKTAREVIC (Corr adjoint) Mme Zaslina ANDRIJEVIC-KARIC	sena.bajraktarevic@parlament.ba zaslina.karic@parlament.ba
BULGARIE	(Mme Venetta TRIFONOVA – absente temporairement) Mme Elena KAMENOVA	vtrifonova@parliament.bg ekamenova@parliament.bg
(CANADA)	xxxx	xxxx
CROATIE	Mme Branka MARTINCIC	bmartin@sabor.hr
CHYPRE	M. Socrates SOCRATOUS (Corr adjoint) Mrs Christiana SOLOMONIDOU	International-relations@parliament.cy christianas@cytanet.com.cy
REPUBLIQUE TCHEQUE	M. Karel SOSNA (Corr adjoint) Mr Robert VYKLYCKY M. Jiri GEORGIEV (Corr adjoint) Mr Jan KYSELA	sosna@psp.cz vykicky@psp.cz georgievj@senat.cz kyselaj@senat.cz
DANEMARK	Mme Hanne RASMUSSEN (Corr adjoint) Mrs Christina RINGVARD	hanne.rasmussen@ft.dk Christina.Ringvard@ft.dk

COUNTRY / PAYS	CORRESPONDENT / CORRESPONDANT	E-MAIL
ESTONIE	Mme Siiri SILLAJOE (Corr adjoint) Mme Margit MUUL	siiri.sillajoe@riigikogu.ee margit.muul@riigikogu.ee
FINLANDE	M. Antti RAUTAVA	antti.rautava@eduskunta.fi
FRANCE	M. Jean-Pierre BLOCH (Corr adjoint) M. Thierry DEILHES	jpblock@assemblee-nationale.fr tdeilhes@assemblee-nationale.fr
	M. Jean LAPORTE	j.laporte@senat.fr
GEORGIE	M. Irakli IAKOBASHVILI (Corr adjoint) Mme Marika MESKHISHVILI	iiakobashvili@parliament.ge marikame@parliament.ge
ALLEMAGNE	Dr Hans Peter BLATT (Corr adjoint) M. Kolja BARTSCH	hanspeter.blatt@bundestag.de kolja.bartsch@bundestag.de
	Mme Regine GAUTSCHE (Corr adjoint) Mme Sonja DIEZ	490.gautsche@bundesrat.de 494.diez@bundesrat.de
GRECE	M. Nikolas STEFANOU (Deputy Corr) M. Antonis PANTELIS	secretarygeneral@parliament.gr meleton@parliament.gr
HONGRIE	Mme Eva SZEKRENYES	eva.szekrenyes@parlament.hu
ISLANDE	M. Viggó GÍSLASON	viggo@althingi.is
IRLANDE	Mme Madelaine DENNISON (Corr adjoint) Mme Maria FITZSIMONS	madelaine.dennison@oireachtas.ie maria.fitzsimons@oireachtas.ie
ISRAEL	Mme Shirley AVRAMI (Corr adjoint) Mme Susan HATTIS ROLEF	avrami@knesset.gov.il sheilamm@knesset.gov.il
ITALIE	Dr. Italo SCOTTI (Corr adjoint) M. Enrico SETA	scotti_i@camera.it seta_e@camera.it st_affari_esteri@camera.it
	M. Francesco MARCELLI	f.marcelli@senato.it
LETTONIE	Mme Ineta LUKA-INDANE (Corr adjoint) M. Janis KAPENIEKS	iluka@saeima.lv ikapenie@saeima.lv
LIECHTENSTEIN	M. Josef HILTI	josef.hilti@lts.li
LITUANIE	Mme Danute VABALAITE (Corr adjoint) M. Rimantas GRIKIENIS	davaba@lrs.lt rigrik@lrs.lt
LUXEMBOURG	M. Carlo LINDEN (Corr adjoint) Mme Marie France KREMER	clinden@chd.lu mfkremer@chd.lu
MALTE	xxxx	xxxx
MOLDOVA	Mme Irina SEREBREANSCHI	irina.serebreanschi@parlament.md
MONTENEGRO	xxxx	xxxx
MONACO	xxxx	xxxx
PAYS BAS	M. Giel WIJGERGANGS	giel.wijgergangs@eerstekamer.nl
	M. Piet VAN RIJN (Corr adjoint) Mr Nico BAL	p.vrijn@tweedeekamer.nl n.bal@tweedeekamer.nl
NORVEGE	M. Jarle SKJØRESTAD	jarle.skjorestad@stortinget.no
	M. Wieslaw STASKIEWICZ	wstas@sejm.gov.pl
POLOGNE	Mme Ewa NAWROCKA (temporary absent) Mme Danuta M. KORZENIOWSKA	nawrocka@nw.senat.gov.pl korzenio@nw.senat.gov.pl

COUNTRY / PAYS	CORRESPONDENT / CORRESPONDANT	E-MAIL
PORTUGAL	M.. Pedro VALENTE (Corr adjoint) Mme Maria Paula FARIA (Coord. TIC M. João VIEGAS ABREU	pedro.valente@ar.parlamento.pt paula.faria@ar.parlamento.pt Joao.Viegas@ar.parlamento.pt
ROUMANIE	Mme. Paunita TURCU (Corr adjoint) Mme Lucretia IORDACHE Mme Constanta CALINOIU (Corr adjoint) M. Eugen GASNAS	paula.turcu@cdep.ro liordache@cdep@ro calinoiu@senat.ro egasnas@senat.ro
RUSSIE	M. Yury E. SHUVALOV (Corr adjoint) Mme Irina ANDREEVA M. Victor KRIVOV (Corr adjoint) M. Vladimir MAKARYCHEV	j_shuvalov@mail.ru andreeva@duma.gov.ru USLeonov@council.gov.ru gobrickiy@council.gov.ru
SAINT MARIN	Mme Antonella GIARDI	antonella.giardi.segristituzionale@pa.sm
SERBIE	Mme Jelena ARSENIEVIC (Corr adjoint) Mme Tanja OSTOJIC	j.arsenijevic@parlament.sr.gov.yu tanja.ostovic@parlament.sr.gov.yu
REPUBLIQUE SLOVAQUE	Mme Anna OKRUHLICOVA (Corr adjoint) Mme Eva ZAHRADNIKOVA	Anna.Okruhlicova@nrsr.sk Eva.Zahradnikova@nrsr.sk
SLOVENIE	Mme Natasa GLAVNIK (Corr adjoint) M. Branko DEKLEVA M. Dusan STRUS (Corr adjoint) Mrs. Ana IVAS	natasa.glavnik@dz-rs.si branko.dekleva@dz-rs.si dusan.strus@ds-rs.si ana.ivas@ds-rs.si
ESPAGNE	Mme Maria Rosa RIPOLLES SERRANO M. Fernando SANTAOLALLA LOPEZ	mrr@sgral.congreso.es secretaria.estudios@sgral.congreso.es fernando.santaolalla@senado.es dired@senado.es
SUEDE	M. Gunnar FORS (Corr adjoint) M. Ingvar MATTSON	gunnar.fors@riksdagen.se ingvar.mattson@riksdagen.se (rut@riksdagen.se)
SUISSE	M. Ernst FRISCHKNECHT (Corr adjoint) M. Jean-Claude HAYOZ	ernst.frischknecht@pd.admin.ch jean-claude.hayoz@pd.admin.ch
"L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE"	Mme Ankica KRSTEVSKA (Corr adjoint) Mme Jadranka LAZAREVSKA	a.krstevska@sobranie.mk j.lazarevska@sobranie.mk
TURQUIE	M. Ahmet YILDIZ	armer@tbmm.gov.tr
UKRAINE	M. Borys M. KOLISNYCHENKO	kolisnychenko@rada.gov.ua
ROYAUME UNI	M. Robert CLEMENTS (Corr adjoint) Mr Richard CRACKNELL Dr. Peter DAVIS (Corr adjoint) Dr. Isolde VICTORY	clementsrc@parliament.uk cracknellrj@parliament.uk davispg@parliament.uk victoryi@parliament.uk
ETATS UNIS	Mme Jennifer MANNING (Corr adjoint) M. Jerry MANSFIELD	jmanning@crs.loc.gov jmansfield@crs.loc.gov

ANNEXE 3
DEMANDES D'ETUDES COMPARATIVES par parlements, 2003 - 2007

Pays	Parlement	2003	2004	2005	2006	2007
	ASS.PARL. CONSEIL DE L'EUROPE		1		2	1
	PARLEMENT EUROPEEN	9	10	13	5	8
ALBANIE	KUVENDI			1	4	
ANDORRE	CONSELL GENERAL					
ARMENIE	NATIONAL ASSEMBLY		3	5	1	5
AUTRICHE	PARLAMENT	3			2	4
AZERBAIJAN	NATIONAL ASSEMBLY				1	
BELGIQUE	CHAMBRE	2	2	1	1	1
	SENAT				1	
BOSNIE-HERZEGOVINE	ASSEMBLY	2	3	3	3	5
BULGARIE	NATIONAL ASSEMBLY	5	3	1		4
CANADA	No Correspondent since 2004					
CROATIE	HRVATSKI SABOR			2		1
CHYPRE	HOUSE REPRESENTATIVES	1	2	3	1	
REPUBLIQUE TCHEQUE	CHAMBER OF DEPUTIES	3	19	16	5	10
	SENAT					
DANEMARK	FOLKETINGET	3	2	2	1	3
ESTONIE	RIIGIKOGU	1	8	4	5	3
FINLANDE	EDUSKUNTA	3		5	2	2
FRANCE	ASSEMBLEE NATIONALE	1	3	5	7	10
	SENAT				1	
GEORGIEA	PARLIAMENT	2	6	11	17	13
ALLEMAGNE	BUNDES RAT					
	BUNDESTAG	11	4	4	22	28
GRECE	VOULI TON ELLINON		1	1	1	2
HONGRIE	NATIONAL ASSEMBLY		2	4	1	5
ISLANDE	ALTHINGI		1	2		
IRLANDE	HOUSES OF OIREACHTAS				1	4
ISRAEL	KNESSET			4	8	9
ITALIE	CAMERA DEI DEPUTATI	3		1	1	1
	SENATO		1	1	3	2
LETONIE	SAEIMA	1	1		3	2
LIECHTENSTEIN	LANDTAG					
LITUANIE	SEIMAS	2	1	6	2	3
LUXEMBOURG	CHAMBRE DES DEPUTES					
MALTE	HOUSE REPRESENTATIVES					
MONACO	(No Correspondent yet)	*	*	*	*	*
MONTENEGRO	(No Correspondent yet)	*	*	*	*	*
MOLDOVA	ASSEMBLY		2		4	1
PAYS BAS	EERSTE KAMER				1	
	TWEEDIE KAMER	4	9	10	9	6
NORVEGE	STORTINGET			2	3	11
POLOGNE	SEJM	4	4	4	7	14
	SENATE	3	2	2	5	8
PORTUGAL	ASSEMBLEIA	4	2	1	4	5
ROUMANIE	CAMERA DEPUTATILOR			2	1	3
	SENAT					1
RUSSIE	DUMA		1	2		
	FEDERAL ASSEMBLY	3	4	1	1	
SAINT MARIN	CONSIGLIO GRANDE GEN.					
SERBIE	NATIONAL ASSEMBLY					3
SLOVAQUIE	NATIONAL COUNCIL	9			7	5
SLOVENIE	NATIONAL COUNCIL	1		1	1	3
	NATIONAL ASSEMBLY	1	1	5	1	3
ESPAGNE	CONGRESO		1	2	1	1
	SENADO	1	2	1	2	3
SUEDE	RIKSDAG	8	17	11	11	13
SUISSE	ASSEMBLEE FEDERALE		2	1	2	1
"L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE"	ASSEMBLY	1		3	3	5
TURQUIE	GRAND NATIONAL ASSEMBLY	2	4	4	7	5
UKRAINE	VERKOVNA RADA	2	1			
ROYAUME UNI	HOUSE OF COMMONS		3	2	4	5
	HOUSE OF LORDS	1		1	1	1
USA	CONGRESSIONAL RESEARCH SERVICE					1
TOTAL		96	130	148	177	223

**REPONSES AUX DEMANDES D'ETUDES COMPARATIVES par Parlements,
2004 - 2007**

Pays	Parlement	2004	2005	2006	2007
	ASS.PARL. CONSEIL DE L'EUROPE	9	9	3	26
	ASS.PARL UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE			1	11
	PARLEMENT EUROPEEN	14	16	24	49
ALBANIE	KUVENDI	13	29	22	40
ANDORRE	CONSELL GENERAL			22	70
ARMENIE	NATIONAL ASSEMBLY	19	35	26	34
AUTRICHE	PARLAMENT	98	112	126	204
AZERBAIDJAN	NATIONAL ASSEMBLY		3		7
BELGIQUE	CHAMBRE	81	109	103	163
	SENAT	72	104	101	141
BOSNIE-HERZEGOVINE	ASSEMBLY	13	49	52	56
BULGARIE	NATIONAL ASSEMBLY	50	57	6	81
CANADA	No Correspondent since 2004	1	*	*	*
CROATIE	HRVATSKI SABOR	56	65	61	101
CHYPRE	HOUSE REPRESENTATIVES	47	35	43	115
REPUBLIQUE TCHEQUE	CHAMBER OF DEPUTIES	57	81	49	130
	SENAT	35	41	34	49
DANEMARK	FOLKETINGET	81	124	124	219
ESTONIE	RIIGIKOGU	91	115	112	156
FINLANDE	EDUSKUNTA	107	116	125	198
FRANCE	ASSEMBLEE NATIONALE	72	66	21	82
	SENAT	12	17	11	32
GEORGIE	PARLIAMENT	51	57	51	74
ALLEMAGNE	BUNDESRAT	43	70	46	60
	BUNDESTAG	57	35	128	238
GRECE	VOULI TON ELLINON	57	87	80	108
HONGRIE	NATIONAL ASSEMBLY	15	20	22	29
ISLANDE	ALTHINGI	26	60	34	58
IRLANDE	HOUSES OF OIREACHTAS	5	12	21	66
ISRAEL	KNESSET		48	47	42
ITALIE	CAMERA DEI DEPUTATI	61	92	104	180
	SENATO	80	86	106	165
LETTONIE	SAEIMA	70	93	79	86
LIECHTENSTEIN	LANDTAG	1		8	9
LITUANIE	SEIMAS	62	87	89	103
LUXEMBOURG	CHAMBRE DES DEPUTES	23	20	13	47
MALTE	HOUSE OF REPRESENTATIVES				
MOLDOVA	ASSEMBLY	17	1	16	19
MONACO	(No correspondent yet)	*	*	*	*
MONTENEGRO	(No correspondent yet)	*	*	*	*
PAYS BAS	EERSTE KAMER	14	17	5	40
	TWEEDE KAMER	22	56	77	167
NORVEGE	STORTINGET	35	60	61	87
POLOGNE	SEJM	85	112	117	151
	SENATE	26	63	41	62
PORTUGAL	ASSEMBLEIA	83	92	93	133
ROUMANIE	CAMERA DEPUTATILOR	18	18	46	114
	SENAT	1		10	63
RUSSIE	DUMA	31	33	47	55
	FEDERAL ASSEMBLY	26	20	6	40
SAINT MARIN	CONSIGLIO GRANDE GENERALE				
SERBIE	NATIONAL ASSEMBLY			29	85
SLOVAQUIE	NATIONAL COUNCIL	90	103	106	140
SLOVENIE	NATIONAL COUNCIL	15	15	8	12
	NATIONAL ASSEMBLY	60	79	82	87
ESPAGNE	CONGRESO DE LOS DIPUTADOS	51	50	59	83
	SENADO	86	53	46	65
SUEDE	RIKSDAG	88	111	119	170
SUISSE	ASSEMBLEE FEDERALE	54	71	69	97
"L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE"	ASSEMBLY	54	66	55	82
TURQUIE	GRAND NATIONAL ASSEMBLY	2	11	37	40
UKRAINE	VERKOVNA RADA	15	15	7	24
ROYAUME UNI	HOUSE OF COMMONS	99	129	140	220
	HOUSE OF LORDS	40	47	16	52
USA	CONGRESSIONAL RESEARCH SERVICE	2	44	33	70
TOTAL		2,493	3,216	3,219	5,387

**RÉSUMÉS FINAUX DE DEMANDES COMPARATIVES
SOUMIS PAR LES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES**

2006 - 2007

Assemblée parlementaire	2006	2007
Assemblée parlementaire, Conseil de l'Europe	1	2
Parlement européen	2	3
Autriche	1	
Belgique – Sénat	1	
Bosnie-Herzégovine	1	
République tchèque – Chambre		3
Estonie		2
France – Assemblée nationale	1	
Israël – Knesset		4
Italie – Sénat	2	1
Lettonie		1
Moldova	1	
Pologne – Sejm	2	4
Roumanie – Chambre	1	2
Slovénie – Assemblée nationale	2	1
Suède		1
Suisse	1	
Turquie	1	1
Royaume-Uni – Chambre des Communes	4	6
États-Unis – Service de recherche du Congrès		1
Total	21	32

ANNEXE 4

TITRES DES DEMANDES D'ÉTUDES COMPARATIVES 2006-- 2007

n° 501 - 904

Uniquement en anglais

904	Laws Administrative Procedure	2007/12/20
903	Reimbursement of Expenses Concerning Parliamentary Assistants	2007/12/18
902	Parliamentary Libraries, Research and Archives - Comparative Data	2007/12/17
901	State Money paid to natural or juristic Persons on basis of Fraud or Deceit	2007/12/17
900	VAT Treatment of Voluntary Services	2007/12/17
899	Public access to docs concerning Payments made by a Parliamentary Chamber to Members or Co-Workers	2007/12/13
898	Transport Services in Parliamentary Administration - Supplementary questions.	2007/12/13
897	Publication of Financial Results of Small Companies	2007/12/11
896	Suspension Passport (Prevention Suspected People to leave Country)	2007/12/11
895	Municipal Assemblies/City Councils and the Local Agenda 21 Process	2007/12/10
894	Constitution and European Union	2007/12/10
893	Judicial Review of Judgments in criminal and civil Cases	2007/12/05
892	Relations Parliamentary/Political Groups and Political Parties/Movements	2007/12/05
890	Activities of Parliamentary Environmental Committees	2007/12/04
889	Working Licenses of Physicians, Dentists, and Pharmacists	2007/12/04
888	Commerce and Gathering of Non-ferrous Metal Waste	2007/12/03
887	Inheritance and Donation Taxation	2007/12/03
886	Routine Report for Asylum Seekers (with Rejected Application)	2007/12/03
885	Abortion / Termination of Pregnancies	2007/11/29
884	Parliamentary Debate on Kosovo Status	2007/11/28
883	Ownership and management of the Parliament building	2007/11/27
882	Car Parking Facilities in Parliamentary Precincts	2007/11/23
881	Regulation of Remote Gambling	2007/11/23
880	Aspects of Diplomatic Service Regulation	2007/11/22
879	Regular Duties and/or Activities of Outgoing Government	2007/11/22
878	Special Sessions during Parliamentary Recess	2007/11/22
877	Control and Analysis Office in Parliament	2007/11/20
876	Parliament, Independent Authorities and Public Sector Companies	2007/11/20
875	Legal Provisions of the Acquisition and Leasehold of Arable Land	2007/11/16
874	Rules on the Execution of Court Budget	2007/11/15
873	Surpassing the Decisions of the Constitutional Court by Parliaments	2007/11/14
872	Parliamentary Votes of Confidence	2007/11/14
871	Use of Open Source Software	2007/11/14
870	Parliamentary Souvenirs Shops for Visitors	2007/11/14
869	Parliament's Public Periodicals of Non-Legislative Nature	2007/11/09
868	Salaries and other benefits of parliamentary staff (Legislative texts)	2007/11/06
867	Enforcement of Sentences passed on Adults and on Minors	2007/10/25
866	Law on Youth	2007/10/23
865	Compulsory Service in the social field or other areas of Society	2007/10/22
864	Plenary Sessions - Time Organisation and Broadcasting	2007/10/22
863	Parliamentary Standing Committee on Human Rights	2007/10/22
862	Parliamentary TV (sent out directly)	2007/10/18
861	Institutional Custody of Children after Divorce (reintegration centres?)	2007/10/18
860	Right to be released from the Duty to serve as a MP, statistical follow-up (sent out directly)	2007/10/10
859	Broadcasting of Supreme Court proceedings--what is permitted?	2007/10/17
858	Travel Regulations MPs: Air Miles and Accompanying Persons	2007/10/17
857	Resources of Parliamentary Foreign Affairs Committees	2007/10/09
856	The Right of Minority Shareholders to challenge decisions taken at general shareholders' meetings of their firms	2007/10/09
855	Accessibility of Persons with Developmental Disabilities	2007/10/08
854	Practice of the Waiver of Parliamentary Immunity	2007/10/03
853	Migration Policy	2007/10/02
852	European Flag in Parliamentary Chambers	2007/10/01
851	Protection of Whistleblowers	2007/09/26
850	Data Processing Equipment for MPs in Plenary Sittings	2007/09/25
849	Commercial Industrial Espionage	2007/09/24
848	Political and Legal Mechanisms to allow the Political Minority	2007/09/24
847	Law on Parliament and Regulation of Organization and Functioning of Parliamentary Staff	2007/09/24
846	Cohabitation/Family Law and Property Regulations	2007/09/17
845	Expenses and Budget of Parliament	2007/09/14
844	Rulebook of the Work of Parliamentary Library	2007/09/14
843	Can a MP become member of Government and later restart his work as a MP	2007/09/13
842	Relations between the European Parliament and the national parliaments (administrative aspects)	2007/09/12
841	Financing of Property of Armed Forces	2007/09/10

840	Law on Diaspora	2007/09/07
839	Use of Mobile Technology in Parliament	2007/09/06
838	Regulations of Records for Non-payment of Debts	2007/09/06
837	Bringing Animals into Parliamentary/Governmental Buildings	2007/09/06
836	Compulsory Military Service and Old-age Pension Insurance	2007/09/05
835	Organization of Defence and Security in Legislation	2007/09/05
834	Contacts between MPs and Civil Servants (Government and Ministries)	2007/09/03
833	Environmental Management Schemes at national Parliaments	2007/08/30
832	Spin-Off Company - Own Resources of Universities	2007/08/30
831	Parliamentary Control over EU-Policy	2007/08/30
830	Medical Education Costs and Practices (sent out directly)	2007/08/10
829	Road Safety Regulations: Trees along the Roads (sent out directly)	2007/08/15
828	Fiscalisation of the Green Markets (sent out directly)	2007/08/01
827	Mental Health Services (sent out directly)	2007/08/10
826	Conspiracy (sent out directly)	2007/08/09
825	Regulations for MPs to be Released (sent out directly)	2007/08/22
824	Indication of Addresses of Election Candidates on Ballot Paper (sent out directly)	2007/08/22
823	Reading out Documents to the Plenary (sent out directly)	2007/08/22
822	Family Therapists in Schools (sent out directly)	2007/08/08
821	Lobbying (sent out directly)	2007/08/01
820	Experiments on Animals (sent out directly)	2007/07/30
819	Legal Protection of Human Remains (sent out directly)	2007/07/30
818	Enforcement of Intellectual Property Rights	2007/07/25
817	Compensation for Former Political Prisoners	2007/07/24
816	Support Staff for the Speaker	2007/07/23
815	Foreign Investment	2007/07/20
814	Tax Relief for Investments in Equipment for Economic Operators in Border Regions	2007/07/20
813	Caravan Holiday Homes	2007/07/18
812	Ratification Procedure for the EU Reform Treaty	2007/07/16
811	Climate Change: National Legislation and National Initiatives (since 2004)	2007/07/13
810	Collective Disputes and Right to Strike in the Passenger Transport Sector	2007/07/12
809	Duty of Juvenile not to consume Alcohol	2007/07/12
808	Cost of the Parliament per Citizen	2007/07/12
807	Support for families with chronically ill and disabled children	2007/07/12
806	Liaison Person in charge of Coordinating the Work of the Government and the Parliament	2007/07/12
805	Update: Pension Schemes for MPs	2007/07/06
804	Democracy Museums/Exhibitions in or outside the Parliaments	2007/07/06
803	Taxes and Subsidies for Film Production/Industry	2007/07/06
802	Personal Data Protection during Parliamentary Debates	2007/07/05
801	Legislation conc. Public Nudity/Undressing in Public	2007/07/03
800	Legal Protection of the Designation of the Ombudsman	2007/07/03
799	Budget of National Audit Offices	2007/07/02
798	Defence of the Prerogatives of Parliaments before National Courts	2007/07/02
797	Participation of the Press Representatives in the Plenary Sessions	2007/06/29
796	Real-Estate Credits	2007/06/28
795	Elite Student Sport and Universiades	2007/06/25
794	Criminal Justice for Juvenile Offenders	2007/06/22
793	Fees and payments, which are paid by Prisoners (A- in prison B- during electronic monitoring)	2007/06/20
792	Procedure and Responsibility for Drafting the State Closing Account.	2007/06/20
791	Legal Responsibility of Officers of Former Communist Security Agencies	2007/06/20
790	Suspension/Forced Resignation of Police Officers	2007/06/15
789	Social Housing	2007/06/15
788	Law on Registration of Vehicles	2007/06/14
787	Who has to pay the fine applied to a Minor (juvenile) charged in criminal offence?	2007/06/13
786	Parliamentary (Standing) Committee on Defence: Title, functions ...	2007/06/12
785	Making Licences "Dynamic" and General Conditions for Voluntary Commitments by Businesses	2007/06/11
784	Ranks (Titles) of Officials of the Main Controlling Body of the State Budget Implementation	2007/06/11
783	The Use of Tender in the Child Welfare Sector	2007/06/11
782	Parliamentary Services provided to Members and their Staff	2007/06/04
781	Democratic and Civic Education in Parliaments: targeted age group 8-14 year olds (sent out directly)	2007/05/31
780	Court Decisions relating to Discrimination against Homosexuals (sent out directly)	2007/05/31
779	Minimum Service in Public Services	2007/05/30
778	Euthanasia	2007/05/30
777	Civilian (Voluntary) Service	2007/05/30
776	Security Concept for Visitors Area of Parliaments (sent out directly)	2007/05/22
775	Opinion Polls (sent out directly)	2007/05/22
774	Preventive Constitutional Control (sent out directly)	2007/05/29
773	Statistics relating to the Crime of Rape (sent out directly)	2007/05/25
772	Legal Aspects of Transsexualism (sent out directly)	2007/05/24
771	Act regarding Museum (sent out directly)	2007/05/22
770	Legal Provisions concerning Defamation (sent out directly)	2007/05/21
769	Relations between national Parliaments and Civil Society: Foundations, NGOs, other (sent out directly)	2007/05/17

768	Parliamentarians Rights to Ask Questions and to Obtain Information (sent out directly)	2007/05/16
767	ICT-Equipment provided to Members in Legislative Committees (sent out directly)	2007/05/15
766	Staffing of Parliaments - update (sent out directly)	2007/05/10
765	Principles of Financing MPs Operations: Remuneration and other (sent out directly)	2007/05/09
764	Political Supervision Body of the Parliamentary Research Service	2007/05/08
763	Number of Dismissed Supreme Court Judges	2007/05/08
762	Parliamentary Control of Budget Implementation	2007/04/30
761	National Ratification Procedures in the EU Member States	2007/04/30
760	Rights of Opposition Parliamentary Groups in Parliament	2007/04/25
759	The Right to Silence of MPs and Government Ministers	2007/04/25
758	Road Traffic Act - Competence for Removing Vehicles	2007/04/24
757	Parliamentary Minority Rights	2007/04/24
756	Bioengineering and Vivisection	2007/04/23
755	Christian Democratic Ideology in Textbooks for Compulsory Secondary and Upper-Secondary School	2007/04/23
754	Relation between Parliament and Judiciary	2007/04/20
753	Parliamentary Recesses, Evening Sessions and Meeting Schedules	2007/04/20
751	Laws on Official Languages	2007/04/17
750	Legal Status of Professionals in Real-Estate Business	2007/04/17
749	Funding of Fire Brigades (Functioning and Equipment)	2007/04/12
748	Parliamentary Bodies dealing with the subjects of Globalisation and Foreign Trade	2007/04/12
747	Data Protection Audits	2007/04/11
746	Private Judicial Execution Service	2007/04/04
745	Ear-Marking Revenue from Fines for Charitable Organisations that assist Victims (law on penalties for crime)	2007/04/02
744	Use of Esperanto in Parliamentary Websites	2007/04/02
743	Parliaments and Central Banks, a Vital Relationship	2007/03/27
742	Specific Characteristics of the Parliamentary Administration (Parliamentary Work Periods and Rhythms)	2007/03/27
741	Bibliographic References Titles conc. the European and National Parliaments	2007/03/26
740	Green Parliaments (Environmentally friendly Measures in Parliaments)	2007/03/21
739	Drafting of Parliamentary Budget	2007/03/20
738	Working Hours of Parliamentary Staff and Parliamentary Assistants	2007/03/19
737	Role of Internet in the Trafficking of Human Beings in Europe	2007/03/16
736	Voting of Amendments and Allocation of Speaking Time	2007/03/14
735	Marriage and Immigration (Forced Marriage)	2007/03/13
734	Enforcement of a Warrant of Execution by Bailiff on Small Agricultural Farms	2007/03/13
733	North European Gas Pipeline - Nord Stream Pipeline	2007/03/13
732	Reporting Crimes via Internet	2007/03/09
731	Custody Awaiting Deportation	2007/03/08
730	Central Electoral Commission or Board	2007/03/07
729	Transport Services in Parliamentary Administration	2007/03/07
728	Quorum at Plenary Sittings and Voting Dates	2007/03/06
727	Municipal Elections	2007/03/02
726	Diplomatic Passports for Senators	2007/03/01
725	Court Fees for Divorces and Marital Separations	2007/02/28
724	Extra Allowances for Interparliamentary Activities on Saturdays and Sundays	2007/02/28
723	Prosecutors Office	2007/02/27
722	Citizen-Deputy Relationship	2007/02/26
721	Rules of Banking Confidentiality	2007/02/26
720	Educational Units inside Parliaments	2007/02/22
719	Transparency of Legislative Process and Role of Parliamentary Web Sites	2007/02/21
718	Household Waste Management	2007/02/20
717	Killer Games - Computer Games glorifying Violence	2007/02/20
716	Character Description of Parliamentary Staff Members	2007/02/19
715	Deaf Children Education	2007/02/19
714	Translation and Terminology in Parliaments	2007/02/19
713	Procedure of Suspension of MPs (Criminal Proceedings or Indictment)	2007/02/15
712	Legal Profession and Legal Education	2007/02/15
711	Retirement Benefits for MEPs	2007/02/15
710	Legislative Legal Advice in Parliaments	2007/02/13
709	Nomination of EU-Officials	2007/02/13
708	EU-wide Practice for Revocation of Refugee Status (Asylum Status)	2007/02/13
707	Organisation of the State Nature Protection	2007/02/09
706	Privileges of Former Agents Secret services	2007/02/06
705	Game Management Act - Hunting Regulations	2007/02/05
704	Housing Allowances	2007/02/05
703	Committees on defence, security and intelligence	2007/02/02
702	Parliamentary Websites	2007/02/01
701	Usage of Mobile Phones in Parliament	2007/02/01
700	Status of Former Regular Soldiers	2007/01/30
699	Organisations affiliated to the Parliaments	2007/01/26
698	Procedure for Reimbursement of Various Costs/Expenses MPs	2007/01/24
697	Ineligibility and Disqualification of MPs due to Conviction	2007/01/24
696	Discontinuity Principle	2007/01/24

695	Violence at School	2007/01/24
694	Record of Committee Discussions/Meetings	2007/01/18
693	MPs and Transfugism	2007/01/18
692	Judicial Procedures to ban Political Parties	2007/01/17
691	Explanatory Statements on Amendments to Bills	2007/01/17
690	Legislation on Adoption of frozen (leftover) Embryos	2007/01/16
689	Transposition of EU Law	2007/01/16
688	Security Screening Routines for Incoming Post to Parliament	2007/01/15
687	Total Numbers Parliamentary Civil Service and MEPs (sent out directly)	2007/01/12
686	Security in Parliament and Location in Emergency Situation	2007/01/12
685	Law on Insurance Contracts	2007/01/11
684	Social Guarantees granted to the Military	2007/01/11
683	Party Financing by the State and Party Debts	2007/01/10
682	External Relations and Interpretation Departments in Parliaments	2007/01/10
681	Salaries, Travel Allowances ... of MPs, Update	2007/01/09
680	Rules on Parliamentary Immunity - changes since 2001	2007/01/09
679	Development Aid/Assistance (sent out directly)	2006/12/28
678	VAT on Donations of Goods on behalf of the Public Welfare Organisations	2007/01/04
677	Public Information Service in Parliament	2006/12/22
676	Conduct of Public Servants (sent out directly)	2006/12/22
675	Student Loans (Higher Education)	2006/12/21
674	Central Banks	2006/12/18
673	Requirements for and Hiring of Parliamentary Assistants, and more	2006/12/15
672	Definition of Capacity and Incapacity of Work	2006/12/11
671	Evaluation of performance, general attitude and behaviours of civil servants	2006/12/11
670	Incompatibility of Functions (the Conflict of Interests)	2006/12/08
669	Activities of Prison Enterprises	2006/12/07
668	Organisation, Funding and Economic Impact of Sport	2006/12/07
667	Benefits to Senior Public Officials	2006/12/04
666	Prohibition of Public Gathering near Court Buildings	2006/12/04
665	Parliamentary Body on Defence Related Matters	2006/11/29
664	Regulations on Signals Intelligence	2006/11/24
663	Legal Concept of Adoption and Fosterage of Children	2006/11/23
662	Links between Ministries and Parliament	2006/11/21
661	Benefits for MPs with Temporary Mandate	2006/11/21
660	Memorials and Monuments	2006/11/21
659	Presence of the MPs from the Opposition as a Quorum at the Plenary Session when the Voting takes place.	2006/11/15
658	Qualifications of MPs and Parliamentary Staff	2006/11/14
657	Use of Logframes for Annual Parliamentary Budgetary Procedure	2006/11/09
656	Legal Aspects of Prenatal Mortality and Miscarriage	2006/11/09
655	Foreign Affairs Committees and Accountability	2006/11/07
654	Holding and Participation in Parliamentary Briefings	2006/11/07
653	Medical Records of Senior Political Figures	2006/11/06
652	Horse Breeding, Horse Nursing, Dressage and Horse Riders Training	2006/11/06
651	Transactions of Ownership	2006/11/06
650	Strategy for Human Resources Strategy in Parliaments (sent out directly)	2006/10/27
649	Fines for Infringing the Rules on Driving and Rest Periods for HGV and Bus Drivers	2006/10/23
648	Gifts to Non-Profit Associations	2006/10/20
647	Life Sentence Prisoners	2006/10/20
646	Political Foundations	2006/10/17
645	Omnibus Legislation	2006/10/17
644	Live Broadcast of Parliamentary Activity by Private TV Channels	2006/10/16
643	Protocol Rules	2006/10/16
642	Participation of European national Parliaments in International Parliamentary Forums	2006/10/09
641	Basic Salaries and Allowances of Parliamentary Staff - MPs	2006/10/09
640	Committee on Petitions	2006/10/09
639	Public Services in Local Government	2006/10/15
638	Legal Status of Sectarian Movements	2006/10/02
637	Cooperation between Parliament and Youth/Students	2006/09/27
636	Information to Parliament on Immigration Policy	2006/09/26
635	MPs Loss of Mandate	2006/09/26
634	Vetting process for Selecting the Council of Ministers	2006/09/26
633	Phosphates in Washing Agents	2006/09/22
632	How to Improve Turnout at Elections - Technical Measures and Experiences	2006/09/18
631	Compensatory Levy for Firms Relocating Abroad	2006/09/14
630	Relationship Citizens and State Bodies (Code of Ethics)	2006/09/06
629	Confirmation Hearings in Parliament	2006/09/04
628	MEPs Family Allowances	2006/09/01
627	Financial Support for Degree Course Abroad	2006/08/31
626	Parliamentary Mandatory Office	2006/08/30
624	Doping in Sport as Criminal Offence	2006/08/29
623	Committees Secretariats - Organisation and Staffing (sent out directly)	2006/08/28